



SCIENCES HUMAINES : 5^e ANNÉE

Ensemble de ressources intégrées 2006

Tous droits réservés © 2006 Ministry of Education, Province of British Columbia

Avis de droit d'auteur

Toute reproduction, en tout ou en partie, sous quelque forme et par quelque procédé que ce soit, est interdite sans l'autorisation écrite préalable de la province.

Avis de propriété exclusive

Ce document contient des renseignements privés et confidentiels pour la province. La reproduction, la divulgation ou toute autre utilisation de ce document sont expressément interdites, sauf selon les termes de l'autorisation écrite de la province.

Exception limitée à l'interdiction de reproduire

La province autorise la copie et l'utilisation de cette publication en entier ou en partie à des fins éducatives et non lucratives en Colombie-Britannique et au Yukon (a) par tout le personnel des conseils scolaires de la Colombie-Britannique, y compris les enseignants et les directions d'école, par les organismes faisant partie du *Educational Advisory Council* et identifiés dans l'arrêté ministériel, par d'autres parties offrant directement ou indirectement des programmes scolaires aux élèves admissibles en vertu de la *School Act*, R.S.B.C. 1996, c.412, ou *Independent School Act*, R.S.B.C. 1996, c.216, (lois scolaires), et (b) par d'autres parties offrant directement ou indirectement des programmes scolaires sous l'autorité du ministre du Département d'éducation du Yukon tel que défini dans le *Education Act*, R.S.Y. 2002, c.61.

Remerciements	III
Préface	V

INTRODUCTION

Raison d'être	3
Objectifs du programme de Sciences humaines M à 7	3
Composantes du programme d'études	4
Durée d'enseignement suggérée	4
Le programme d'études de Sciences humaines M à 7 en un coup d'oeil	5
Vue d'ensemble des sujets abordés en Sciences humaines M à 7	6

CONSIDÉRATIONS CONCERNANT LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME D'ÉTUDES

Politique relative aux autres modes de présentation des sujets délicats (<i>Alternative Delivery Policy</i>) ...	11
Façons de tenir compte des contextes locaux	11
Participation des parents et des tuteurs	11
Création d'un milieu d'apprentissage positif	12
Confidentialité	12
Inclusion, égalité et accessibilité pour tous les apprenants	13
Liens avec d'autres matières	13
Collaboration avec l'école et la communauté	14
Collaboration avec la communauté autochtone	14
Technologies de l'information et des communications	15
Droit d'auteur et responsabilité	15
Débats	16
Analyse des médias	17

RÉSULTATS D'APPRENTISSAGE PRESCRITS

Introduction	21
Formulation des résultats d'apprentissage prescrits	21
Domaines d'apprentissage	21
Résultats d'apprentissage prescrits : 5 ^e année	23

RENDEMENT DE L'ÉLÈVE

Introduction	27
5 ^e année	31

MODÈLES D'ÉVALUATION FORMATIVE

Introduction	43
5 ^e année	45

RESSOURCES D'APPRENTISSAGE

Renseignements généraux	71
-------------------------------	----

De nombreuses personnes ont apporté leur expertise à l'élaboration de ce document. La coordonnatrice du projet, Adrienne Gnidec, du ministère de l'Éducation, a collaboré avec des collègues du Ministère ainsi qu'avec des représentants de nos partenaires en éducation. Le Ministère tient à remercier tous ceux et celles qui ont contribué à la création et à la révision de cet Ensemble de ressources intégrées.

ÉQUIPE DE RÉDACTION • SCIENCES HUMAINES M À 7

Karen Floyd	District scolaire n° 41 (Burnaby)
Ian Hargreaves	District scolaire n° 71 (Comox Valley)
Brenda Jones	District scolaire n° 36 (Surrey)
Barry Krangle	District scolaire n° 46 (Sunshine Coast)
Heather Lapper	Écoles indépendantes – Victoria
Janet Townsend	District scolaire n° 22 (Vernon)
GT Publishing Services, Ltd.	Coordination du projet, rédaction et préparation pour l'impression de la version originale anglaise

Cet Ensemble de ressources intégrées (ERI) fournit l'information de base dont les enseignants auront besoin pour la mise en œuvre du programme de Sciences humaines M à 7. Lorsqu'il sera mis en œuvre intégralement, ce document remplacera l'Ensemble de ressources intégrées de *Sciences humaines M à 7* de 1998.

L'information contenue dans ce document est aussi accessible sur Internet à l'adresse suivante : www.bced.gov.bc.ca/irp/firp.htm

Les paragraphes qui suivent décrivent brièvement les composantes de cet ERI.

INTRODUCTION

L'introduction fournit des renseignements généraux sur le programme d'études de Sciences humaines M à 7, tout en précisant les points particuliers et les exigences spéciales.

Cette section renferme les renseignements suivants :

- la raison d'être du programme d'études de Sciences humaines M à 7 dans les écoles de la Colombie-Britannique,
- les objectifs du programme d'études,
- la description des composantes du programme, qui sont regroupées en fonction des résultats d'apprentissage prescrits faisant partie d'un même domaine d'intérêt,
- une vue d'ensemble schématisée du contenu du programme d'études.

CONSIDÉRATIONS CONCERNANT LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME D'ÉTUDES

Cette section de l'ERI renferme des renseignements complémentaires qui aideront les enseignants à élaborer leurs stratégies d'enseignement et à préparer la mise en œuvre de ce programme d'études en vue de répondre aux besoins de tous les apprenants.

RÉSULTATS D'APPRENTISSAGE PRESCRITS

Cette section de l'ERI contient les *résultats d'apprentissage prescrits*. Ces derniers représentent les normes de contenu prescrits pour les programmes d'études provinciaux. Ils précisent les attitudes, les compétences et les connaissances nécessaires pour chaque matière. Ils expriment ce que les élèves doivent savoir et savoir faire à la fin de l'année d'études indiquée.

RENDEMENT DE L'ÉLÈVE

Cette section de l'ERI renferme l'information nécessaire à l'évaluation formative et à la mesure du rendement des élèves. Elle comprend des ensembles d'indicateurs de réussite précis pour chaque résultat d'apprentissage prescrit. Les indicateurs de réussite décrivent ce que les élèves doivent être en mesure de faire pour montrer qu'ils satisfont entièrement aux exigences énoncées dans les résultats d'apprentissage prescrits du programme d'études pour la matière et l'année en question. Aucun des indicateurs de réussite n'est obligatoire; ils sont fournis pour aider les enseignants à évaluer dans quelle mesure les élèves atteignent les résultats d'apprentissage prescrits.

Cette section renferme aussi des éléments clés ou descriptions du contenu servant à préciser l'étendue et la portée des résultats d'apprentissage prescrits.

MODÈLES D'ÉVALUATION FORMATIVE

Cette section renferme une série d'unités abordant des groupes de résultats d'apprentissage prescrits organisés par sujet ou thème. Les unités ont été élaborées et mises à l'essai par des enseignants de la Colombie-Britannique et elles servent à faciliter l'évaluation formative. Ces unités ne constituent que des suggestions et les enseignants peuvent les utiliser ou les modifier au besoin à mesure qu'ils planifient la mise en œuvre du programme d'études.

Pour chacune des années d'études, le modèle comporte un tableau de survol de l'évaluation et une série d'unités d'évaluation regroupées par thème; on y mentionne les résultats d'apprentissage prescrits et les indicateurs de réussite proposés, la durée d'enseignement suggérée et une série d'activités d'évaluation. Des exemples d'instruments d'évaluation sont aussi inclus pour chaque année.

RESSOURCES D'APPRENTISSAGE

Cette section fournit des renseignements généraux sur les ressources d'apprentissage, ainsi que l'hyperlien vers le site des collections par classe des programmes d'études; ce site contient les titres, les descriptions et l'information nécessaire pour commander les ressources recommandées de la collection par classe du programme d'études de Sciences humaines M à 7.



INTRODUCTION

Cet ensemble de ressources intégrées (ERI) constitue le programme d'études officiel du Ministère pour le cours de Sciences humaines M à 7. L'élaboration de cet ERI a été guidée par les principes suivants :

- L'apprentissage nécessite la participation active de l'élève.
- Chacun apprend à sa façon et à son rythme.
- L'apprentissage est un processus à la fois individuel et collectif.

Par ailleurs, ce document tient compte du fait que des jeunes aux antécédents, aux intérêts, aux aptitudes et aux besoins variés fréquentent les écoles de la Colombie-Britannique. Dans la mesure du possible, les résultats d'apprentissage, les indicateurs de réussite et les activités d'évaluation tentent de répondre à ces besoins et de garantir l'égalité de tous les apprenants ainsi que leur accès à ce programme d'études.

De décembre 2005 à février 2006, le public a pu examiner la version préliminaire du programme d'études de Sciences humaines M à 7 et y réagir. Ce document tient aussi compte des commentaires obtenus des enseignants, des élèves, des parents et d'autres partenaires en éducation.

RAISON D'ÊTRE

Le but ultime du programme de Sciences humaines M à 7 est de faire des élèves des citoyens réfléchis, responsables et actifs, qui sont en mesure de recueillir l'information requise pour considérer les choses sous divers angles et porter des jugements éclairés.

Le programme de Sciences humaines M à 7 donne aux élèves la possibilité d'examiner le présent, d'établir des liens avec le passé et de se tourner vers l'avenir en amorçant une réflexion critique sur divers événements et enjeux. Il met l'accent sur les démarches suivantes :

- le développement de la compréhension – en encourageant une étude approfondie sous différents angles (p. ex. époque, lieu, culture, valeurs) et en amenant les élèves à exercer leur esprit critique et à porter des jugements éclairés;

- l'établissement de liens – entre les événements et les enjeux d'hier et ceux d'aujourd'hui et entre les régions, milieux et cultures des différentes parties du monde;
- l'application des connaissances – permettant aux élèves d'éclairer leurs jugements, de forger leurs opinions, de résoudre des problèmes et de guider leurs actions;
- l'exercice d'un civisme actif – en offrant aux élèves la possibilité d'acquérir les compétences, les attitudes et les méthodes qui feront d'eux des citoyens responsables et actifs.

OBJECTIFS DU PROGRAMME DE SCIENCES HUMAINES M À 7

Les objectifs suivants trouvent leur expression et sont représentés dans les résultats d'apprentissage prescrits de chaque composante du programme de Sciences humaines M à 7.

Dans le cadre de l'étude des sciences humaines, on encourage les élèves et on les rend aptes :

- à comprendre leurs rôles, leurs droits et leurs responsabilités dans leur famille, leur communauté, la société canadienne et le monde afin de mieux se préparer à les exercer;
- à témoigner du respect envers l'égalité universelle et la diversité culturelle;
- à acquérir une compréhension et une appréciation des forces historiques et géographiques qui ont façonné et continuent de façonner la société canadienne et les sociétés d'autres pays dans le monde entier;
- à acquérir les compétences et les attitudes dont ils auront besoin pour jouer un rôle actif et réfléchi en tant que membres de leur communauté et citoyens du monde.

COMPOSANTES DU PROGRAMME D'ÉTUDES

Chaque composante du programme d'études consiste en un ensemble de résultats d'apprentissage prescrits qui font partie d'un même domaine d'intérêt. Les résultats d'apprentissage prescrits du cours de Sciences humaines M à 7 sont regroupés sous les composantes suivantes :

Composantes du programme d'études
COMPÉTENCES ET MÉTHODES PROPRES AUX SCIENCES HUMAINES
IDENTITÉ, SOCIÉTÉ ET CULTURE
EXERCICE DES POUVOIRS
ÉCONOMIE ET TECHNOLOGIE
ENVIRONNEMENT HUMAIN ET PHYSIQUE

L'ordre des cinq composantes telles que présentées ici ne sert aucunement à proposer une présentation linéaire du cours.

Compétences et méthodes propres aux sciences humaines

Les résultats d'apprentissage prescrits de cette composante visent essentiellement à donner aux élèves des occasions d'aborder ce qui suit :

- trouver et appliquer des solutions à des questions et à des problèmes;
- recueillir, interpréter, analyser et présenter de l'information;
- exercer un civisme actif.

Les résultats d'apprentissage prescrits de cette composante servent à fournir un cadre qui sera utilisé dans tous les domaines du programme d'études. Ils favoriseront l'acquisition des compétences et des méthodes essentielles à l'étude des sciences humaines et à la formation de citoyens responsables et réfléchis.

Identité, société et culture

Dans cette composante, les élèves apprennent les caractéristiques qui définissent le moi, les cultures et les sociétés, ainsi que les ressemblances et les différences intraculturelles et interculturelles observées dans le temps.

Exercice des pouvoirs

Cette composante donne aux élèves l'occasion de se familiariser avec les principes fondamentaux des structures et des processus politiques et juridiques; ce faisant, ils peuvent en venir à apprécier l'utilité des principes de l'exercice des pouvoirs dans diverses sociétés. Ils étudient également les droits et les responsabilités inhérents à la citoyenneté et ils examinent le rôle de la participation du citoyen à l'échelon local, national et mondial.

Économie et technologie

Dans cette composante, les élèves ont l'occasion d'acquérir une compréhension des concepts et des systèmes économiques fondamentaux. Ils explorent également l'incidence de l'innovation technologique sur l'homme, la société et l'environnement.

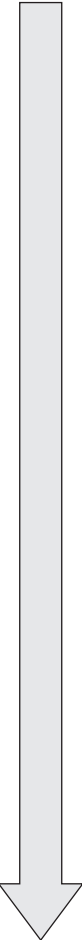
Environnement humain et physique

Cette composante donne aux élèves l'occasion d'acquérir des compétences de base en géographie et de les mettre en pratique pour mieux comprendre les milieux naturels et la relation de l'homme avec ces derniers. Les élèves examinent aussi l'influence de la géographie physique et appliquent ensuite leurs connaissances à des domaines tels que l'exploitation et la gestion responsable des ressources et le développement durable.

DURÉE D'ENSEIGNEMENT SUGGÉRÉE

Les programmes d'études officiels sont élaborés en fonction de la durée d'enseignement recommandée par le ministère de l'Éducation pour chaque matière, tout en laissant une certaine flexibilité permettant de répondre aux besoins locaux. Le cours de Sciences humaines exige environ 90 à 100 heures d'enseignement par année scolaire pour les classes de la 1^{re} à la 7^e année; la durée suggérée pour la maternelle est d'environ 45 à 50 heures.

LE PROGRAMME D'ÉTUDES DE SCIENCES HUMAINES M À 12 EN UN COUP D'ŒIL



M à 7	Sciences humaines M à 7 : obligatoire pour tous les élèves
8 et 9	Sciences humaines 8 et 9 : obligatoire pour tous les élèves
10	Sciences humaines 10 : obligatoire pour tous les élèves
11	<p>Pour obtenir leur diplôme de fin d'études secondaires, les élèves doivent suivre au moins un des cours suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Études des Premières Nations de la C.-B. 12 • Éducation civique 11 • Sciences humaines 11 <p>Chacun de ces cours comporte un examen obligatoire du programme du secondaire deuxième cycle, qui compte pour 20% de la note finale du cours.</p>
12	<p>Cours optionnels :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Civilisations comparées 12 • Géographie 12 • Histoire 12 • Droit 12 <p>Les cours de Géographie 12 et d'Histoire 12 comportent des examens optionnels du programme du secondaire deuxième cycle; pour les élèves qui choisissent de les passer, ces examens valent 40% de la note finale du cours.</p>

VUE D'ENSEMBLE DES SUJETS ABORDÉS EN SCIENCES HUMAINES M À 7

	Maternelle <i>Moi, la famille et l'école</i>	1^{re} année <i>Moi, la famille et l'école</i>	2^e année <i>Moi, la famille et l'école</i>	3^e année <i>Communautés d'hier et d'aujourd'hui</i>
COMPÉTENCES ET MÉTHODES PROPRES AUX SCIENCES HUMAINES	<ul style="list-style-type: none"> collaboration au travail en groupe collecte de l'information présentation de l'information oralement et visuellement 	<ul style="list-style-type: none"> cartes illustrées simples collaboration productive au travail en groupe collecte et présentation de l'information oralement, visuellement et par écrit stratégies pour résoudre des problèmes 	<ul style="list-style-type: none"> utilisation et création de cartes simples à l'aide de points cardinaux, de symboles et de légendes collecte de l'information pour la présenter résolution d'un problème relatif à la classe ou à l'école 	<ul style="list-style-type: none"> pensée critique cartes simples collecte de l'information; citation correcte de ses sources; compétences en présentation ordre chronologique solutions à des problèmes
IDENTITÉ, SOCIÉTÉ ET CULTURE	<ul style="list-style-type: none"> notion de changement groupes qui font partie de sa vie endroits qui font partie de sa vie similitudes et différences entre les familles 	<ul style="list-style-type: none"> changements dans sa vie similitudes et différences entre les familles structures sociales façons dont les gens travaillent ensemble au sein de groupes symboles du Canada 	<ul style="list-style-type: none"> changements à l'école et dans la communauté moyens pris par les individus pour apporter une contribution à la communauté identité personnelle caractéristiques linguistiques et culturelles du Canada 	<ul style="list-style-type: none"> changements dans les communautés, avec le temps importance des communautés similitudes et différences culturelles caractéristiques de la société canadienne
EXERCICE DES POUVOIRS	<ul style="list-style-type: none"> rôles et responsabilités en tant que membre de la classe et de la communauté scolaire raison d'être des règles de la classe et de l'école 	<ul style="list-style-type: none"> rôles, responsabilités et droits dans la famille et à l'école raison d'être des règles de la classe et de l'école 	<ul style="list-style-type: none"> rôles, droits et responsabilités dans la classe et l'école processus de prise de décision dans les groupes 	<ul style="list-style-type: none"> droits et responsabilités influant sur le bien-être de la communauté rôles et responsabilités des gouvernements locaux
ÉCONOMIE ET TECHNOLOGIE	<ul style="list-style-type: none"> besoins des individus emplois exercés dans sa communauté moyens techniques au quotidien 	<ul style="list-style-type: none"> façons de satisfaire les besoins fondamentaux de l'être humain types d'emplois exercés dans sa communauté ce à quoi sert l'argent façons d'utiliser la technologie 	<ul style="list-style-type: none"> tâches accomplies à l'école ce à quoi sert l'argent incidence de la technologie sur les individus et les écoles 	<ul style="list-style-type: none"> façons dont différentes communautés satisfont les besoins et désirs de leurs membres incidence de la technologie sur les individus et les communautés, aujourd'hui et dans le passé
ENVIRONNEMENT HUMAIN ET PHYSIQUE	<ul style="list-style-type: none"> caractéristiques de l'environnement physique et des constructions humaines façons de prendre soin de son environnement 	<ul style="list-style-type: none"> capacité de reconnaître des cartes du Canada caractéristiques de différents environnements incidence de l'environnement sur la vie quotidienne façon de prendre soin de son environnement 	<ul style="list-style-type: none"> reliefs et plans d'eau en C.-B. et au Canada responsabilité à l'égard de son environnement incidence de l'environnement physique sur l'activité humaine 	<ul style="list-style-type: none"> reliefs et plans d'eau en C.-B. et au Canada provinces et territoires responsabilité à l'égard de l'environnement local incidence de l'environnement physique sur la colonisation

4^e année <i>Cultures autochtones, exploration et contact</i>	5^e année <i>Le Canada : de la colonie à la naissance d'un pays</i>	6^e année <i>Le Canada et le monde</i>	7^e année <i>Les civilisations anciennes</i>	
<ul style="list-style-type: none"> • pensée critique • cartes géographiques et tableaux chronologiques • collecte de l'information, compétences en présentation • perspectives différentes • stratégies pour aborder une question ou un problème 	<ul style="list-style-type: none"> • pensée critique • cartes géographiques et tableaux chronologiques • collecte et présentation de l'information; sources primaires et secondaires • défense d'une position • plan d'action pour résoudre une question ou un problème 	<ul style="list-style-type: none"> • pensée critique • graphiques, tableaux, photos aériennes et divers types de cartes géographiques • crédibilité des sources • compétences en présentation • plan d'action pour résoudre une question ou un problème 	<ul style="list-style-type: none"> • pensée critique • graphiques, tableaux chronologiques, cartes géographiques • compilation de la documentation à partir de sources diverses • compétences en présentation • défense d'une position sur une question 	COMPÉTENCES ET MÉTHODES PROPRES AUX SCIENCES HUMAINES
<ul style="list-style-type: none"> • caractéristiques de diverses cultures autochtones • premières explorations européennes de la C.-B. et du Canada • contact entre les Autochtones et les Européens 	<ul style="list-style-type: none"> • événements et facteurs clés dans le développement de la C.-B. et du Canada • immigration • personnages importants de l'histoire de la C.-B. et du Canada 	<ul style="list-style-type: none"> • identité canadienne et façons dont une personne subit l'influence de diverses cultures • comparaisons entre le Canada et d'autres pays • expression artistique et culture 	<ul style="list-style-type: none"> • civilisations issues de cultures anciennes • rôles propres aux groupes sociaux dans des cultures anciennes • influences de sociétés anciennes observables dans les cultures d'aujourd'hui 	IDENTITÉ, SOCIÉTÉ ET CULTURE
<ul style="list-style-type: none"> • structures de l'exercice des pouvoirs dans les sociétés autochtones • l'exercice des pouvoirs dans les premières colonies européennes du Canada 	<ul style="list-style-type: none"> • Confédération • ordres de gouvernement et responsabilités de chacun • systèmes de gouvernement des Premières Nations 	<ul style="list-style-type: none"> • systèmes du gouvernement fédéral • système juridique • égalité et équité; droits et responsabilités • rôle du Canada sur la scène internationale 	<ul style="list-style-type: none"> • règles, lois et gouvernement dans les civilisations anciennes • influence des anciens gouvernements et systèmes juridiques sur le Canada 	EXERCICE DES POUVOIRS
<ul style="list-style-type: none"> • troc, système d'échange monétaire • moyens techniques autochtones • facteurs ayant eu une incidence sur les explorations; technologies utilisées • échanges entre les peuples autochtones et les Européens 	<ul style="list-style-type: none"> • ressources et développement économique • systèmes de transport 	<ul style="list-style-type: none"> • relations économiques du Canada • technologies des communications au Canada • technologie dans d'autres pays 	<ul style="list-style-type: none"> • technologie et échanges dans les sociétés anciennes • communications anciennes 	ÉCONOMIE ET TECHNOLOGIE
<ul style="list-style-type: none"> • capacité de repérer les hémisphères, les continents, les océans, les territoires de groupes autochtones • désignation de toponymes • relation des Autochtones avec la terre 	<ul style="list-style-type: none"> • régions physiques du Canada, emplacement des ressources naturelles • durabilité • incidence de la colonisation initiale de la C.-B. et du Canada sur l'environnement 	<ul style="list-style-type: none"> • rapport entre une culture et son environnement • facteurs influant sur les types de peuplement et la distribution des populations 	<ul style="list-style-type: none"> • incidence de l'environnement sur les civilisations anciennes • répercussions de l'activité humaine sur l'environnement physique dans les civilisations anciennes 	ENVIRONNEMENT HUMAIN ET PHYSIQUE



CONSIDÉRATIONS CONCERNANT LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME D'ÉTUDES

Cette section de l'ERI renferme des renseignements complémentaires qui aideront les enseignants à élaborer leurs stratégies d'enseignement et à préparer la mise en œuvre de ce programme d'études en vue de répondre aux besoins de tous les apprenants.

Cette section comprend les renseignements suivants :

- la politique relative aux autres modes de présentation des sujets délicats (*Alternative Delivery Policy*),
- les façons de tenir compte des contextes locaux,
- la participation des parents et des tuteurs,
- la création d'un milieu d'apprentissage positif,
- la confidentialité,
- l'inclusion, l'égalité et l'accessibilité pour tous les apprenants,
- les liens avec d'autres matières,
- la collaboration avec l'école et la communauté,
- la collaboration avec la communauté autochtone,
- les technologies de l'information et des communications,
- le droit d'auteur et la responsabilité,
- les débats,
- l'analyse des médias.

POLITIQUE RELATIVE AUX AUTRES MODES DE PRÉSENTATION DES SUJETS DÉLICATS (ALTERNATIVE DELIVERY POLICY)

La politique relative aux autres modes de présentation des sujets délicats (*Alternative Delivery Policy*) ne s'applique pas à cet ERI.

Cette politique explique la façon dont les élèves, avec le consentement de leurs parents ou de leurs tuteurs et après consultation avec l'autorité scolaire de leur région, peuvent choisir d'autres moyens que l'enseignement dispensé par un enseignant dans une salle de classe ordinaire pour aborder les résultats d'apprentissage prescrits de la composante Santé des programmes d'études suivants :

- Éducation à la santé et à la carrière M à 7 et la composante Processus de planification du programme d'études de Formation personnelle et sociale M à 7 (jusqu'à septembre 2008)
- Éducation à la santé et à la carrière 8 et 9
- Planification 10

Cette politique reconnaît le rôle essentiel que joue la famille dans le développement des attitudes, des normes et des valeurs de l'enfant, mais elle n'en exige pas moins que tous les résultats d'apprentissage

prescrits soient abordés et évalués dans le cadre du mode de présentation convenu.

Il est important de situer le terme « autres modes de présentation » par rapport à la politique relative aux autres modes de présentation des sujets délicats. Cette politique stipule que les écoles ne peuvent omettre d'aborder ou d'évaluer des résultats d'apprentissage prescrits du programme d'Éducation à la santé et à la carrière et ce, quels qu'ils soient. Elle précise également qu'aucun élève ne peut être exempté de l'obligation d'atteindre tous les résultats d'apprentissage prescrits de la composante Santé. On s'attend à ce que les élèves qui optent pour un autre mode de présentation fassent l'étude des résultats d'apprentissage prescrits de cette composante et qu'ils soient en mesure de manifester leurs connaissances dans ce domaine.

Pour obtenir de plus amples renseignements concernant cette politique, consulter le site suivant : www.bced.gov.bc.ca/policy/

FAÇONS DE TENIR COMPTE DES CONTEXTES LOCAUX

Dans le programme d'études de Sciences humaines M à 7, une certaine flexibilité s'offre à l'enseignant et à l'élève quant aux choix des sujets pouvant leur permettre d'atteindre certains résultats d'apprentissage. Cette flexibilité donne aux éducateurs la possibilité de planifier leurs cours en choisissant des sujets et des exemples convenant au contexte local et aux intérêts particuliers de leurs élèves. Au moment de la sélection des sujets, il pourra être pertinent de tenir compte des suggestions des élèves.

Si des sujets particuliers ont été incorporés dans les résultats d'apprentissage, il importe que tous les élèves aient l'occasion de les étudier. D'autres sujets qui pourraient se révéler pertinents pour une communauté scolaire pourront s'ajouter à ces sujets obligatoires.

PARTICIPATION DES PARENTS ET DES TUTEURS

La famille joue un rôle essentiel dans le développement des attitudes et des valeurs de l'élève. L'école, quant à elle, joue un rôle de soutien en mettant l'accent sur les résultats d'apprentissage prescrits du programme d'études. Les parents et les tuteurs peuvent appuyer, enrichir et approfondir le programme d'études de Sciences humaines M à 7 à la maison.

Il importe d'informer les parents et les tuteurs de tous les aspects du programme d'études de Sciences humaines M à 7. Les enseignants, avec le concours des administrateurs, peuvent choisir d'avoir recours aux stratégies suivantes :

- informer les parents, les tuteurs et les élèves des résultats d'apprentissage prescrits pour le cours, en leur en donnant un aperçu lors des rencontres parents-enseignant, en envoyant des lettres à la maison, etc.
- accéder aux demandes des parents et des tuteurs de discuter des plans de cours des diverses unités, des ressources d'apprentissage, etc.

CRÉATION D'UN MILIEU D'APPRENTISSAGE POSITIF

Les enseignants sont chargés de créer et de favoriser un milieu d'apprentissage dans lequel les élèves se sentent à l'aise pour apprendre et discuter des sujets liés au programme d'études de Sciences humaines M à 7. Voici quelques lignes directrices qui aideront les enseignants à établir et à entretenir un milieu d'apprentissage positif :

- Accorder aux élèves de la classe le temps et les occasions nécessaires pour qu'ils se sentent à l'aise les uns avec les autres avant de s'engager dans des discussions de groupe. Il importe que le milieu d'apprentissage permette aux élèves d'établir, les uns avec les autres, des contacts positifs et respectueux, ainsi que l'entraide. Être prêt à diriger toute discussion pouvant engendrer la controverse.
- Lors des discussions en classe, établir des règles de base claires assurant le respect de la vie privée, de la diversité et de l'expression de points de vue différents.
- Les activités et les discussions portant sur certains sujets du cours de Sciences humaines M à 7 peuvent engendrer des réactions émotionnelles chez certains élèves. Si de telles situations surviennent, en informer un administrateur ou un conseiller et veiller à ce que les élèves sachent où aller pour demander aide et soutien.
- S'assurer que les groupes ou organismes externes qui font des présentations aux élèves se conforment aux directives du district scolaire lorsqu'ils font leurs présentations. Il doit y avoir un lien direct entre le contenu de la présentation et les résultats d'apprentissage prescrits. Passer en revue tout le matériel que les présentateurs utilisent, et surtout distribuent, pour en vérifier la pertinence.

- Se familiariser avec :
 - les lois pertinentes (p. ex. *Human Rights Code* [Code des droits de la personne], *Child, Family and Community Services Act* [Loi sur les services aux enfants, à la famille et à la communauté]);
 - les initiatives pertinentes (p. ex. *Des écoles sûres où règnent la bienveillance et la discipline : Guide-ressource*, et *La diversité dans les écoles de la Colombie-Britannique : Document-cadre*);
 - les politiques et protocoles provinciaux et ceux du district scolaire qui se rapportent à la divulgation de renseignements concernant la violence faite aux enfants et à la protection de la vie privée.

Pour plus d'information sur ces politiques et initiatives, consulter les sites Web suivants :

BC Handbook for Action on Child Abuse and Neglect
www.mcf.gov.bc.ca/child_protection/pdf/handbook_action_child_abuse.pdf

Des écoles sûres où règnent la bienveillance et la discipline
www.bced.gov.bc.ca/sco/

La diversité dans les écoles de la Colombie-Britannique : Document-cadre
www.bced.gov.bc.ca/diversity/diversity_framework.pdf

Human Rights Code
www.qp.gov.bc.ca/statreg/stat/H/96210_01.htm

Child, Family and Community Services Act
www.qp.gov.bc.ca/statreg/stat/C/96046_01.htm

CONFIDENTIALITÉ

La Freedom of Information and Protection of Privacy Act (Loi sur l'accès à l'information et sur la protection de la vie privée) s'applique aux élèves, aux employés des districts scolaires et à tous les programmes d'études. Les enseignants, les administrateurs et le personnel des écoles doivent tenir compte des recommandations suivantes :

- Connaître les directives générales de l'école et du district quant aux dispositions de la *Freedom of Information and Protection of Privacy Act* et à la façon dont elles s'appliquent à tous les cours, y compris Sciences humaines M à 7.

- Ne pas utiliser le numéro scolaire personnel (NSP) dans les travaux que l'élève tient à garder confidentiels.
- Veiller à ce que les élèves sachent que, s'ils dévoilent de l'information indiquant qu'ils sont en danger, cette information ne peut rester confidentielle.
- Informer les élèves de leurs droits en vertu de la *Freedom of Information and Protection of Privacy Act*, notamment de leur droit d'accès aux renseignements les concernant dans les dossiers scolaires. Informer les parents de leur droit d'accès aux dossiers scolaires de leurs enfants.
- Réduire au minimum le type et la quantité de renseignements personnels inscrits et s'assurer qu'ils ne servent que pour des besoins précis.
- Informer les élèves qu'ils seront les seuls à inscrire des renseignements personnels, à moins qu'eux-mêmes, ou leurs parents, n'aient consenti à ce que les enseignants obtiennent ces renseignements d'autres personnes (y compris leurs parents).
- Expliquer aux élèves et à leurs parents pourquoi on leur demande de fournir des renseignements personnels dans le cadre du programme d'études de Sciences humaines M à 7.
- Informer les élèves et leurs parents qu'ils peuvent demander que l'école corrige ou annote tout renseignement personnel consigné dans les dossiers de l'école, et ce, en vertu de l'article 29 de la *Freedom of Information and Protection of Privacy Act*.
- Faire savoir aux élèves que le droit d'accès des parents aux travaux scolaires de leurs enfants se limite aux renseignements relatifs aux progrès de ces derniers.
- S'assurer que toute information utilisée pour l'évaluation des progrès de l'élève est à jour, exacte et complète.

Pour plus de renseignements sur la confidentialité, consulter le site Web suivant : www.mser.gov.bc.ca/privacyaccess/

INCLUSION, ÉGALITÉ ET ACCESSIBILITÉ POUR TOUS LES APPRENANTS

Le bagage culturel, les centres d'intérêt et les aptitudes des jeunes qui fréquentent les écoles de la Colombie-Britannique sont très diversifiés. Le système scolaire de la maternelle à la 12^e année s'applique à satisfaire les besoins de tous les élèves. Lorsqu'ils choisissent des thèmes, des activités et des ressources pour appuyer l'enseignement du cours de Sciences

humaines M à 7, les enseignants devraient s'assurer que leurs choix vont dans le sens de l'inclusion, de l'égalité et de l'accessibilité pour tous les élèves. Ils devraient notamment s'assurer que l'enseignement, l'évaluation et les ressources reflètent cette ouverture à la diversité et comportent des modèles de rôles positifs, des situations pertinentes et des thèmes tels que l'inclusion, le respect et l'acceptation.

La politique gouvernementale favorise les principes d'intégration et d'inclusion des élèves dont l'anglais est la langue seconde et des élèves ayant des besoins particuliers. La plupart des résultats d'apprentissage prescrits et des indicateurs de réussite proposés dans cet ERI conviendront à tous les élèves, y compris ceux ayant des besoins particuliers. Certaines stratégies devront être adaptées pour permettre à ces élèves d'atteindre les résultats d'apprentissage prescrits. S'il y a lieu, des modifications peuvent être apportées aux résultats d'apprentissage prescrits pour les élèves ayant des plans d'apprentissage personnalisés.

Pour plus d'information sur les ressources et les services d'appoint offerts aux élèves ayant des besoins particuliers, consulter le site Web suivant : www.bced.gov.bc.ca/specialed/

LIENS AVEC D'AUTRES MATIÈRES

Au primaire en particulier, l'enseignement et l'apprentissage s'effectuent souvent de manière intégrée et ils ne restent pas dans les limites d'une seule matière. Les enseignants pourront chercher des façons d'intégrer l'apprentissage des sciences humaines avec n'importe quel programme d'études officiel ci-dessous ou même avec tous :

- danse, art dramatique, musique, arts visuels – le rôle des arts pour soutenir et communiquer la culture; les contextes historiques et culturels des arts;
- Français langue première et Français langue seconde – Immersion – stratégies efficaces pour la communication et la recherche; le rôle de la littérature et du conte pour soutenir et communiquer la culture;
- Éducation à la santé et à la carrière – méthodes de travail en groupes; leadership; familles; raison d'être des règles; rôles, droits et responsabilités à la maison, à l'école et dans la communauté; besoins et désirs; prise de décisions; travail et emplois exercés dans la communauté;

- Mathématiques – les principes mathématiques applicables à la préparation de cartes géographiques, particulièrement en ce qui concerne les latitudes, les longitudes et les fuseaux horaires;
- Sciences – changements quotidiens et saisonniers; questions liées à l'exploitation des ressources.

Quelle que soit l'approche adoptée pour faciliter les rapports entre ces matières, il importe de maintenir l'intégrité de chacune et de s'assurer que tous les résultats d'apprentissage prescrits pour chaque discipline sont étudiés.

Tous les programmes d'études utilisés actuellement sont publiés en ligne à l'adresse suivante : www.bced.gov.bc.ca/irp/irp.htm

COLLABORATION AVEC L'ÉCOLE ET LA COMMUNAUTÉ

Le programme d'études de Sciences humaines M à 7 aborde une vaste gamme de compétences et de connaissances que les élèves ont acquises dans d'autres aspects de leur vie. Il importe de reconnaître que l'apprentissage relatif à ce programme d'études dépasse largement le cadre de la salle de classe.

Des programmes mis en place par les écoles et les districts, comme la gestion étudiante et les associations d'entraide, complètent et approfondissent l'apprentissage acquis dans le cours de Sciences humaines M à 7. Les organismes communautaires, par l'entremise de ressources d'apprentissage élaborées localement, de conférenciers, d'ateliers et d'études sur le terrain, peuvent aussi contribuer au succès du programme d'études de Sciences humaines M à 7. Les enseignants peuvent tirer parti des compétences spécialisées de ces organismes communautaires et de leurs membres.

Inviter des personnes-ressources de l'extérieur, voilà un moyen efficace d'enrichir le contenu, de mettre en évidence et en pratique le savoir écouter et de faire connaître aux élèves différents points de vue. La présence de personnes-ressources fournit aussi des occasions de débattre de certaines questions. Elle peut leur fournir un sujet de départ pour rédiger un texte ou entreprendre d'autres activités. En résumé, elle rend l'apprentissage plus concret et pertinent. Une table ronde est aussi un bon moyen de présenter en même temps plusieurs points de vue sur un sujet.

Dans le cadre du cours de Sciences humaines M à 7, il convient de choisir comme conférenciers des dirigeants communautaires, des hommes politiques, des historiens, des conservateurs de musée, etc.

Pour assurer la réussite de la visite d'une personne-ressource :

- Préciser la nature de la présentation (p. ex. conférence, questions et réponses, débat, réactions aux présentations des élèves, animation d'une simulation ou d'une étude de cas). Veiller à ce que les conférenciers comprennent bien le but de leur présentation, la structure de l'activité et le temps qui leur est alloué; le contenu de la présentation doit aussi être en lien direct avec les résultats d'apprentissage prescrits. Passer en revue tout le matériel qu'ils utilisent, et surtout distribuent, pour vérifier qu'il est convenable et pertinent.
- Connaître les directives du district concernant les présentateurs externes et veiller à ce que l'invité se conforme à ces directives.
- Aussi souvent que possible, donner aux élèves la responsabilité de contacter le ou les conférenciers avant la présentation et de prendre les dispositions logistiques nécessaires.
- Donner aux élèves le temps de se préparer à la venue du conférencier ou du groupe invité en dressant une liste de questions clés.
- Avant que le conférencier ne prenne la parole, présenter le sujet de la conférence, et après celle-ci, en faire la récapitulation.

COLLABORATION AVEC LA COMMUNAUTÉ AUTOCHTONE

Le ministère de l'Éducation veille à ce que tous ses programmes d'études tiennent compte des cultures et de la contribution des peuples autochtones de la Colombie-Britannique. Pour aborder dans la classe ces sujets avec exactitude et en respectant les concepts d'enseignement et d'apprentissage des autochtones, il est souhaitable que les enseignants cherchent conseil et appui auprès des communautés autochtones locales. La langue et la culture des autochtones varient d'une communauté à l'autre et ces communautés ne disposent pas toutes des mêmes ressources. De plus, chacune aura ses propres règles quant à l'intégration des connaissances et des compétences locales. Pour lancer la discussion sur les activités d'enseignement et d'évaluation possibles, les enseignants doivent d'abord communiquer avec

les coordonnateurs, les enseignants, le personnel de soutien et les conseillers en matière d'éducation autochtone de leur district. Ceux-ci pourront les aider à déterminer les ressources locales et à trouver les personnes-ressources comme les aînés, les chefs, les conseils de tribu ou de bande, les centres culturels autochtones, les centres d'amitié autochtones ou les organisations des Métis ou des Inuits.

Par ailleurs, les enseignants pourront désirer consulter les diverses publications du ministère de l'Éducation, dont la section « Planning your Program » du document *Shared Learnings*. Cette ressource a été élaborée dans le but d'aider tous les enseignants à donner à leurs élèves la possibilité de se renseigner et de partager certaines expériences avec les peuples autochtones de la Colombie-Britannique.

Pour plus d'information sur ces documents, consulter le site Web de l'éducation autochtone : <http://www.bced.gov.bc.ca/abed/welcome.htm>

TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS

L'étude des technologies de l'information et des communications prend de plus en plus d'importance dans la société. Les élèves doivent être capables d'acquérir et d'analyser de l'information, de raisonner et de communiquer, de prendre des décisions éclairées, et de comprendre et d'utiliser les technologies de l'information et des communications à des fins diverses. Il importe que les élèves développent ces compétences pour en tirer parti dans leurs études, leur carrière future et leur vie quotidienne.

La compétence en technologies de l'information et des communications se définit comme la capacité d'obtenir et de partager des connaissances par l'entremise de recherches, d'études, de l'enseignement ou de la transmission de l'information au moyen de supports médiatiques. Pour devenir compétent dans ce domaine, l'élève doit être capable de trouver, de rassembler, d'évaluer et de communiquer de l'information au moyen d'outils technologiques; il doit aussi développer les connaissances et les compétences nécessaires afin d'utiliser efficacement ces outils technologiques et de résoudre les problèmes éventuels. Pour être jugé compétent dans ce domaine, l'élève doit de plus être capable de comprendre les questions éthiques et sociales liées à l'utilisation des

technologies de l'information et des communications et d'en faire une évaluation critique.

Lorsqu'ils préparent des stratégies d'enseignement et d'évaluation en Sciences humaines M à 7, les enseignants doivent donner aux élèves des occasions d'approfondir leurs connaissances en relation avec les sources des technologies de l'information et des communications, et de réfléchir de manière critique au rôle que jouent ces technologies dans la société.

DROIT D'AUTEUR ET RESPONSABILITÉ

Le droit d'auteur garantit la protection des œuvres littéraires, dramatiques, artistiques et musicales; des enregistrements sonores; des représentations d'une œuvre en public; et des signaux de communication. Le droit d'auteur donne aux créateurs le droit, devant la loi, d'être rémunérés pour leurs œuvres et d'en contrôler l'utilisation. La loi permet quelques exceptions pour les écoles (c.-à-d. du matériel spécifique autorisé), mais ces exceptions sont très limitées, par exemple la reproduction de matériel pour des recherches ou des études privées. La *Loi sur le droit d'auteur* précise de quelle façon les ressources peuvent être utilisées en classe et par les élèves à la maison.

Pour respecter le droit d'auteur, il faut comprendre la loi. Les actions suivantes sont illégales, à moins que le détenteur d'un droit d'auteur en ait donné l'autorisation :

- Reproduire du matériel et photocopier des documents protégés par un droit d'auteur dans le but d'éviter l'achat de la ressource originale, quelle qu'en soit la raison.
- Reproduire du matériel et photocopier des documents protégés par un droit d'auteur, sauf s'il s'agit d'une très petite portion; dans certains cas, la loi permet de reproduire une œuvre entière, par exemple dans le cas d'un article de journal ou d'une photographie, pour les besoins d'une recherche, d'une critique, d'une analyse ou d'une étude privée.
- Faire écouter des émissions de radio ou de télévision aux élèves d'une classe, à moins que l'écoute ne soit autorisée à des fins pédagogiques (il existe des exceptions, telles les émissions d'actualités et de commentaires d'actualités diffusées il y a moins d'une année et soumises par la loi à des obligations de tenue de dossiers; pour d'autres détails, consulter le site Web indiqué à la fin de cette section).

- Photocopier des partitions musicales, des cahiers d'exercices, du matériel pédagogique, des modes d'emploi, des guides pédagogiques et des tests et examens offerts sur le marché.
- Montrer à l'école des vidéos n'ayant pas reçu l'autorisation d'être présentées en public.
- Jouer de la musique ou interpréter des œuvres protégées par un droit d'auteur lors de spectacles (c.-à-d. autrement que pour un objectif pédagogique précis).
- Reproduire des œuvres tirées d'Internet s'il n'y a aucun message indiquant expressément que l'œuvre peut être reproduite.

Le détenteur d'un droit d'auteur ou son représentant doit donner son autorisation par écrit. Cette autorisation peut aussi donner le droit de reproduire ou d'utiliser tout le matériel protégé ou seulement une partie de celui-ci par l'entremise d'un contrat de licence ou d'une entente. Beaucoup de créateurs, d'éditeurs et de producteurs ont formé des groupes ou des « sociétés de gestion collective » pour négocier les redevances et les conditions de reproduction auxquelles doivent se soumettre les établissements scolaires. Il est important de connaître les contrats de licence utilisés et la façon dont ces contrats influent sur les activités auxquelles participent les écoles. Certains contrats de licence peuvent aussi comporter des redevances qui varient en fonction de la quantité de matériel photocopié ou de la durée des représentations. Dans de tels cas, il importe de déterminer la valeur éducative et la qualité du matériel à reproduire, de façon à protéger l'école contre les risques financiers auxquels elle pourrait être exposée (donc, ne reproduire que les portions du matériel qui répondent à un objectif pédagogique).

Les professionnels de l'éducation, les parents et les élèves doivent respecter la valeur d'un travail intellectuel original et reconnaître l'importance de ne pas plagier le travail d'autrui. Ce travail ne doit jamais être utilisé sans autorisation.

Pour obtenir d'autres renseignements sur le droit d'auteur, consulter le site Web suivant : www.cmec.ca/copyright/indexf.stm

DÉBATS

Le débat, l'une des activités fondamentales de la démocratie, est aussi un moyen utilisé par diverses organisations internationales telles que les Nations Unies pour résoudre des problèmes et enjeux mondiaux. Le débat donne aux élèves l'occasion d'intégrer des connaissances et des compétences en communication, et leur permet de procéder à l'examen critique de points de vue divergents. Un sujet précis peut faire l'objet d'un débat au début de l'unité à l'étude (pour explorer les attitudes et les connaissances préalables des élèves sur ce sujet) ou à la fin de cette dernière (pour résumer et faire valoir l'apprentissage).

Différentes formes de débats et de forums de discussion conviennent au cours de Sciences humaines M à 7. En voici quelques exemples :

- débats informels dans la classe;
- divers styles de débat formel (p. ex. d'Oxford, Lincoln-Douglas, contre-interrogatoire);
- simulations de parlement, séances imitant celles des Nations Unies;
- tables rondes;
- procès fictifs;
- consultations communautaires;
- forums en ligne.

ANALYSE DES MÉDIAS

Le public prend connaissance d'une grande partie de l'information se rapportant aux enjeux et aux événements d'actualité par l'entremise des médias, soit dans les journaux et les magazines, à la radio et à la télévision, et sur Internet. L'analyse des messages médiatiques est une composante intéressante du cours de Sciences humaines M à 7, car elle permet aux élèves d'exercer leur pensée critique et de réfléchir individuellement aux questions qui les touchent.

Le cours de Sciences humaines M à 7 donne lieu à l'étude d'une vaste gamme de messages médiatiques. Voici différents angles sous lesquels les enseignants et les élèves peuvent examiner ces messages :

- *But* : les gens utilisent des messages médiatiques en vue d'informer, de divertir ou de persuader d'autres personnes pour des motifs politiques, commerciaux, éducatifs, artistiques, moraux ou autres.
- *Valeurs* : les messages médiatiques transmettent des valeurs explicites et implicites.
- *Représentation* : les messages médiatiques sont construits; ils ne sont que des représentations de mondes réels ou imaginaires.
- *Codes, conventions et caractéristiques* : chaque média possède son propre ensemble de codes, de conventions et de caractéristiques qui influent sur la façon dont le message est transmis et compris.

- *Production* : les personnes qui comprennent les médias réussissent mieux que les autres à produire des messages médiatiques efficaces.
- *Interprétation* : les membres du public se fondent sur leurs connaissances, leurs expériences et leurs valeurs pour interpréter les messages médiatiques et pour y réagir avec sensibilité.
- *Influence des médias sur le public* : les messages médiatiques peuvent influencer sur les attitudes, les comportements et les valeurs des individus.
- *Influence du public sur les médias* : les individus peuvent exercer une influence sur les médias et sur les messages qu'ils produisent et transmettent.
- *Contrôle* : les personnes qui contrôlent les principales institutions de la société ont une influence disproportionnée sur la construction et la distribution des messages médiatiques et des valeurs qu'ils contiennent.
- *Champ d'application* : les techniques utilisées par les médias influent sur les dimensions politique, économique, sociale et intellectuelle de la société; elles sont aussi influencées par ces dimensions.



RÉSULTATS D' APPRENTISSAGE PRESCRITS

Les *résultats d'apprentissage prescrits* représentent les normes de contenu des programmes d'études provinciaux; ils forment le programme d'études prescrit. Clairement énoncés et exprimés en termes mesurables et observables, les résultats d'apprentissage précisent les attitudes, les compétences et les connaissances requises, ce que les élèves sont censés savoir et savoir faire à la fin du cours et de l'année en question.

Les écoles ont la responsabilité de veiller à ce que tous les résultats d'apprentissage de ce programme d'études soient atteints; cependant, elles jouissent aussi d'une certaine latitude quant aux meilleurs moyens de présenter le programme d'études.

On s'attend à ce que le rendement de l'élève varie selon les résultats d'apprentissage. L'évaluation, la transmission des résultats et le classement de l'élève en fonction de ces résultats d'apprentissage dépendent de l'expérience et du jugement professionnel des enseignants qui se fondent sur les politiques provinciales.

Les résultats d'apprentissage prescrits du cours de Sciences humaines M à 7 sont présentés par composante; ils comportent aussi, par souci de commodité, un code alphanumérique; cependant, l'enseignant n'est pas obligé de suivre l'ordre dans lequel ils sont présentés.

FORMULATION DES RÉSULTATS D'APPRENTISSAGE PRESCRITS

Les résultats d'apprentissage commencent tous par l'expression : « On s'attend à ce que l'élève puisse... »

Lorsque les termes « dont », « y compris », « notamment » sont utilisés pour introduire une liste d'éléments faisant partie d'un résultat d'apprentissage prescrit, il faut que **tous** les éléments énumérés **soient étudiés**. Ceux-ci représentent en effet un groupe d'exigences minimales associées à l'exigence générale définie par le résultat d'apprentissage. Toutefois, ces listes ne sont pas nécessairement exhaustives et les enseignants peuvent y ajouter d'autres éléments reliés à l'exigence générale définie par le résultat d'apprentissage.

DOMAINES D'APPRENTISSAGE

Les résultats d'apprentissage prescrits des programmes d'études de la Colombie-Britannique déterminent l'apprentissage obligatoire en fonction d'au moins un des trois domaines d'apprentissage : cognitif, psychomoteur et affectif. Les définitions suivantes des trois domaines sont fondées sur la taxonomie de Bloom.

Le **domaine cognitif** porte sur le rappel ou la reconnaissance des connaissances et sur le développement des aptitudes intellectuelles. Le domaine cognitif se subdivise en trois niveaux : la connaissance, la compréhension et l'application, et les processus mentaux supérieurs. Ces niveaux se reconnaissent par le verbe utilisé dans les résultats d'apprentissage et illustrent de quelle façon se fait l'apprentissage de l'élève avec le temps.

- *La connaissance* englobe les comportements qui mettent l'accent sur la reconnaissance ou le rappel d'idées, d'éléments matériels ou de phénomènes.
- *La compréhension et l'application* représentent la capacité de saisir le message littéral d'une communication ainsi que la capacité d'appliquer des théories, des principes, des idées ou des méthodes à une nouvelle situation.
- *Les processus mentaux supérieurs* incluent l'analyse, la synthèse et l'évaluation. Ils intègrent les niveaux cognitifs de la connaissance et de la compréhension et de l'application.

Le **domaine affectif** a trait aux attitudes, aux croyances et à l'ensemble des valeurs et des systèmes de valeurs.

Le **domaine psychomoteur** porte sur les aspects de l'apprentissage associés au mouvement du corps et au développement des habiletés motrices; il intègre les aspects cognitif et affectif aux performances physiques.



RÉSULTATS D'APPRENTISSAGE PRESCRITS

5^e année

5^e année

On s'attend à ce que l'élève puisse :

COMPÉTENCES ET MÉTHODES PROPRES AUX SCIENCES HUMAINES

- A1 utiliser des compétences propres à la pensée critique, notamment émettre une hypothèse, comparer, imaginer, inférer, reconnaître des tendances et résumer, pour aborder un éventail de problèmes
- A2 utiliser des cartes et des tableaux chronologiques pour situer, interpréter et représenter les principales caractéristiques physiques, politiques et économiques de la C.-B. et du Canada
- A3 recueillir de l'information à partir de diverses sources primaires et secondaires
- A4 préparer une présentation sur un thème choisi
- A5 défendre une position sur un thème choisi
- A6 mettre en œuvre un plan d'action pour résoudre un problème concernant l'école, la communauté ou la nation

IDENTITÉ, SOCIÉTÉ ET CULTURE

- B1 décrire l'importance d'événements et de facteurs clés dans le développement de la C.-B. et du Canada, y compris :
 - la traite des fourrures
 - les chemins de fer
 - les ruées vers l'or de la région de Cariboo et de la vallée du Fraser
- B2 analyser les raisons de la venue d'immigrants au Canada, les défis personnels qu'ils ont dû affronter et ce qu'ils ont apporté au pays
- B3 décrire les contributions de certaines personnalités à l'évolution de l'identité canadienne

EXERCICE DES POUVOIRS

- C1 expliquer comment la Confédération a été à l'origine de la nation canadienne
- C2 décrire les divers ordres de gouvernement au Canada, les responsabilités de chacun et le régime électoral
- C3 décrire les structures distinctes des systèmes de gouvernement des Premières Nations du Canada

ÉCONOMIE ET TECHNOLOGIE

- D1 analyser le rapport qui existe entre le développement économique des communautés et les ressources naturelles exploitables
- D2 analyser l'établissement des systèmes de transport en C.-B. et au Canada

ENVIRONNEMENT HUMAIN ET PHYSIQUE

- E1 décrire les principales régions physiques du Canada
- E2 décrire l'emplacement où se trouvent les ressources naturelles en C.-B. et au Canada, notamment :
 - les poissons et autres ressources marines
 - les forêts
 - les minéraux
 - les ressources énergétiques
- E3 expliquer l'importance de la durabilité
- E4 analyser l'incidence de la colonisation de la C.-B. et du Canada sur l'environnement



RENDEMENT DE L'ÉLÈVE

Cette section de l'ERI renferme l'information nécessaire à l'évaluation formative et à la mesure du rendement des élèves, et comprend des indicateurs de réussite précis qui aideront les enseignants à évaluer le rendement des élèves pour chaque résultat d'apprentissage prescrit. Cette section renferme aussi des éléments clés, qui consistent en des descriptions de contenu qui servent à préciser la profondeur et la portée des résultats d'apprentissage prescrits.

MESURE ET ÉVALUATION FORMATIVE

L'évaluation est le processus systématique de collecte de données sur l'apprentissage des élèves; elle sert à décrire ce que les élèves savent, ce qu'ils sont capables de faire et ce vers quoi tendent leurs efforts. Parmi les données pouvant être recueillies en vue de l'évaluation, notons :

- l'observation,
- les autoévaluations et les évaluations par les pairs,
- les interrogations et les tests (écrits, oraux et pratiques),
- les échantillons de travaux des élèves,
- les projets et les présentations,
- les comptes rendus écrits et les exposés oraux,
- les journaux et les notes,
- les examens de la performance,
- les évaluations du portfolio.

La performance de l'élève est évaluée à partir de données recueillies au cours de diverses activités d'évaluation. Les enseignants se servent de leur perspicacité, de leurs connaissances et de leur expérience avec les élèves ainsi que de critères précis qu'ils ont eux-mêmes établis afin d'évaluer la performance des élèves en fonction des résultats d'apprentissage prescrits.

Il existe trois principaux types d'évaluation, et chacun peut être utilisé de concert avec les deux autres en vue de faciliter la mesure du rendement de l'élève :

- L'évaluation **au service** de l'apprentissage vise à accroître les acquis.
- L'évaluation **en tant qu'apprentissage** permet de favoriser la participation active des élèves à leur apprentissage.
- L'évaluation **de** l'apprentissage vise à recueillir les données qui seront consignées dans le bulletin scolaire.

Évaluation au service de l'apprentissage

L'évaluation au service de l'apprentissage fournit des moyens d'encourager les élèves à participer jour après jour à leur propre évaluation et ainsi à acquérir les compétences nécessaires pour s'autoévaluer de manière sérieuse et pour stimuler leur propre réussite.

Ce type d'évaluation permet de répondre aux questions suivantes :

- Que doivent apprendre les élèves pour réussir?
- Qu'est-ce qui démontre que cet apprentissage a eu lieu?

L'évaluation au service de l'apprentissage est une forme d'évaluation critérielle; elle permet de comparer la performance de l'élève à des critères établis plutôt qu'à la performance des autres élèves. Les critères sont fondés sur les résultats d'apprentissage prescrits ainsi que sur les indicateurs de réussite ou d'autres attentes en matière d'apprentissage.

Les élèves tirent plus d'avantages de l'évaluation lorsque celle-ci est accompagnée d'une rétroaction offerte sur une base régulière et constante. Lorsqu'on la considère comme un moyen de stimuler l'apprentissage et non pas comme un jugement définitif, elle permet de montrer aux élèves leurs points forts et de leur indiquer des moyens de les développer davantage. Les élèves peuvent utiliser cette information pour réorienter leurs efforts, faire des plans, communiquer leurs progrès aux autres (p. ex. leurs pairs, leurs enseignants, leurs parents) et choisir leurs objectifs d'apprentissage pour l'avenir.

L'évaluation au service de l'apprentissage donne aussi aux enseignants l'occasion de passer en revue ce qu'apprennent leurs élèves et les points sur lesquels ils doivent s'attarder davantage. Cette information est utile pour l'organisation de l'enseignement, car elle sert à créer un lien direct entre l'évaluation et l'enseignement. L'évaluation, lorsqu'elle est utilisée comme moyen d'obtenir une rétroaction sur l'enseignement, permet de rendre compte du rendement de l'élève puisqu'elle éclaire l'enseignant sur sa planification et les stratégies d'enseignement en classe.

Évaluation en tant qu'apprentissage

L'évaluation en tant qu'apprentissage sert à faire participer les élèves au processus d'apprentissage. Avec le soutien et les conseils de leur enseignant, les élèves deviennent responsables de leur apprentissage en

lui donnant un sens qui leur est propre. Au moyen du processus d'autoévaluation continue, les élèves deviennent aptes à faire le point sur ce qu'ils ont appris, à déterminer ce qu'ils n'ont pas encore appris et à décider du meilleur moyen à prendre pour améliorer leur rendement.

Même si l'élève est maître de l'évaluation en tant qu'apprentissage, les enseignants ont un rôle à jouer pour faciliter la façon dont est faite cette évaluation. En donnant régulièrement aux élèves des occasions de réfléchir et de s'autoévaluer, les enseignants peuvent les aider à effectuer l'analyse critique de leur apprentissage, à l'étoffer et à se sentir à l'aise avec ce processus.

Évaluation de l'apprentissage

L'évaluation de l'apprentissage se fait par l'évaluation sommative et comprend, entre autres, les évaluations à large échelle et les évaluations par l'enseignant. Ces évaluations sommatives ont lieu à la fin de l'année ou à différentes périodes au cours du processus d'enseignement.

Les évaluations à large échelle, telles que l'évaluation des habiletés de base (ÉHB) et les examens pour l'obtention du diplôme de fin d'études secondaires, réunissent de l'information concernant la performance de l'élève dans l'ensemble de la province et fournissent des renseignements qui serviront à l'élaboration et à la révision des programmes d'études. Ces évaluations servent à juger le rendement de l'élève par rapport aux normes provinciales et nationales. Il n'y a pas d'évaluation à large échelle provinciale pour le cours de Sciences humaines M à 7.

L'évaluation de l'apprentissage est aussi l'un des moyens officiels utilisés pour rendre compte du rendement de l'élève.

Pour en savoir plus sur la politique de transmission des résultats du ministère de l'Éducation, consulter le site Web suivant : www.bced.gov.bc.ca/policy/policies/student_reporting.htm

Évaluation au service de l'apprentissage	Évaluation en tant qu'apprentissage	Évaluation de l'apprentissage
<p>Évaluation formative continue dans la salle de classe</p> <ul style="list-style-type: none"> évaluation par l'enseignant, autoévaluation ou évaluation par les pairs évaluation critérielle fondée sur les résultats d'apprentissage prescrits du programme d'études provincial, traduisant la performance en fonction d'une tâche d'apprentissage précise permet à l'enseignant comme à l'élève de participer à une réflexion sur les progrès de celui-ci et à l'examen de ces progrès les enseignants modifient leurs plans et donnent un enseignement correctif qui tient compte de l'évaluation formative 	<p>Évaluation formative continue dans la salle de classe</p> <ul style="list-style-type: none"> autoévaluation donne à l'élève de l'information sur son rendement et l'incite à réfléchir aux moyens qu'il peut prendre pour améliorer son apprentissage critères établis par l'élève à partir de ses apprentissages passés et de ses objectifs d'apprentissage personnels l'élève se sert de l'information portant sur l'évaluation pour faire les adaptations nécessaires à son processus d'apprentissage et pour acquérir de nouvelles connaissances 	<p>Évaluation sommative ayant lieu à la fin de l'année ou à des étapes cruciales</p> <ul style="list-style-type: none"> évaluation par l'enseignant peut être critérielle (fondée sur les résultats d'apprentissage prescrits) ou normative (basée sur la comparaison du rendement de l'élève à celui des autres) l'information sur la performance de l'élève peut être communiquée aux parents ou tuteurs, au personnel de l'école et du district scolaire, et à d'autres professionnels (pour les besoins de l'élaboration des programmes d'études, par exemple) permet de juger la performance de l'élève par rapport aux normes provinciales

Pour en savoir plus sur l'évaluation au service de l'apprentissage, l'évaluation en tant qu'apprentissage et l'évaluation de l'apprentissage, veuillez consulter la ressource suivante, qui a été élaborée par le Protocole de l'Ouest et du Nord Canadien (PONC) : *Repenser l'évaluation en classe en fonction des buts visés.*

Cette ressource est accessible en ligne à l'adresse suivante : http://ednet.edc.gov.ab.ca/french/poc/evaluation_classe.pdf

De plus, les normes de performance de la C.-B. décrivent les niveaux de rendement dans des domaines clés de l'apprentissage (lecture, écriture, mathématiques, responsabilité sociale, et intégration des technologies de l'information et des communications) pertinents à chacune des matières. Les enseignants peuvent utiliser les normes de performance comme ressources pour appuyer l'évaluation formative continue en sciences humaines.

Les normes de performance de la C.-B. sont décrites à l'adresse suivante : www.bced.gov.bc.ca/perf_stands/

Évaluation critérielle

L'évaluation critérielle permet de comparer la performance d'un élève à des critères établis plutôt qu'à la performance des autres élèves. Pour que l'évaluation puisse être faite en fonction du programme officiel, les critères doivent être fondés sur les résultats d'apprentissage.

Les critères servent de base à l'évaluation des progrès de l'élève. Ils indiquent les aspects cruciaux d'une performance ou d'un produit et décrivent en termes précis ce qui constitue l'atteinte des résultats d'apprentissage prescrits. Ainsi, les critères pondérés, les échelles d'évaluation et les guides de notation (c.-à-d. les cadres de référence) constituent trois moyens d'évaluer la performance de l'élève.

L'évaluation critérielle peut comporter les étapes suivantes :

- | | |
|-----------------|---|
| Étape 1 | Déterminer les résultats d'apprentissage prescrits et les indicateurs de réussite proposés (tels qu'ils sont énoncés dans cet ERI) qui serviront de base à l'évaluation. |
| Étape 2 | Établir les critères. Le cas échéant, faire participer les élèves au choix des critères. |
| Étape 3 | Prévoir les activités d'apprentissage qui permettront aux élèves d'acquérir les connaissances, les compétences ou les attitudes indiquées dans les critères. |
| Étape 4 | Avant le début de l'activité d'apprentissage, informer les élèves des critères qui serviront à l'évaluation de leur travail. |
| Étape 5 | Fournir des exemples du niveau de performance souhaité. |
| Étape 6 | Mettre en œuvre les activités d'apprentissage. |
| Étape 7 | Utiliser les outils (p. ex. échelle d'évaluation, liste de contrôle, guide de notation) et les méthodes d'évaluation (p. ex. observation, collecte de données, autoévaluation) appropriés selon le travail assigné à l'élève. |
| Étape 8 | Examiner les données recueillies au moment de la mesure et évaluer le niveau de performance de chaque élève ou la qualité de son travail à partir des critères. |
| Étape 9 | Au besoin, donner une rétroaction ou attribuer une cote qui indique dans quelle mesure l'élève satisfait aux critères. |
| Étape 10 | Transmettre les résultats de l'évaluation aux élèves et aux parents ou tuteurs. |

Dans la mesure du possible, les élèves doivent participer à l'établissement des critères d'évaluation. Ils pourront ainsi mieux comprendre à quoi correspond un travail ou une performance de qualité.

ÉLÉMENTS CLÉS

Les éléments clés donnent un aperçu du contenu de chaque composante du programme d'études. Ils peuvent aider l'enseignant à déterminer l'étendue et la portée des résultats d'apprentissage prescrits.

INDICATEURS DE RÉUSSITE

Pour aider les enseignants à évaluer les programmes d'études officiels, cet ERI comporte des séries d'indicateurs de réussite pour chaque résultat d'apprentissage.

Ensemble, les indicateurs de réussite précisent le niveau de connaissances acquis, les compétences appliquées ou les attitudes démontrées par l'élève pour chaque résultat d'apprentissage. Les indicateurs de réussite décrivent les données que doivent chercher les enseignants pour déterminer si l'élève a entièrement atteint l'objectif du résultat d'apprentissage. Comme chaque indicateur de réussite ne précise qu'un aspect des notions couvertes par le résultat d'apprentissage correspondant, les enseignants doivent considérer toute la série d'indicateurs de réussite pour déterminer si l'élève a entièrement atteint le résultat d'apprentissage.

Dans certains cas, les indicateurs de réussite peuvent aussi inclure des suggestions sur le type de tâche qui permettrait de prouver que le résultat d'apprentissage a été atteint (p. ex. une réponse construite sous forme de liste, de comparaison, d'analyse ou de tableau; un produit créé et présenté sous forme de rapport, d'affiche, de lettre ou de modèle; la manifestation d'une compétence particulière telle que la création de cartes géographiques ou l'exercice de la pensée critique).

Les indicateurs de réussite sont établis en fonction des principes de l'évaluation *au service de* l'apprentissage, de l'évaluation *en tant qu'* apprentissage et de l'évaluation *de* l'apprentissage. Ils fournissent aux enseignants et aux parents des outils dont ils peuvent se servir pour réfléchir à ce que les élèves apprennent; ils procurent aussi aux élèves des moyens de s'autoévaluer et de préciser de quelle façon ils peuvent améliorer leur propre rendement.

Aucun des indicateurs de réussite n'est obligatoire; ils sont fournis à titre de suggestions pour aider les enseignants à évaluer dans quelle mesure les élèves atteignent les résultats d'apprentissage prescrits.

Les pages suivantes renferment les indicateurs de réussite proposés correspondant à chaque résultat d'apprentissage prescrit du programme d'études de Sciences humaines M à 7. Les indicateurs de réussite sont regroupés par composante; cependant, l'enseignant n'est pas obligé de suivre l'ordre dans lequel ils sont présentés.



RENDEMENT DE L'ÉLÈVE

5^e année

Éléments clés : 5^e année***Le Canada : de la colonie à la naissance d'un pays*****COMPÉTENCES ET MÉTHODES PROPRES AUX SCIENCES HUMAINES**

- compétences propres à la pensée critique (p. ex. émettre une hypothèse, comparer, imaginer, inférer, reconnaître des tendances et résumer)
- cartes géographiques et tableaux chronologiques des caractéristiques physiques, politiques et économiques de la C.-B. et du Canada
- collecte de l'information à partir de diverses sources primaires et secondaires
- compétences liées à la présentation de l'information
- capacité de défendre une position
- plan d'action pour résoudre un problème concernant l'école, la communauté ou la nation

IDENTITÉ, SOCIÉTÉ ET CULTURE

- importance d'événements et de facteurs clés dans le développement de la C.-B. et du Canada (p. ex. traite des fourrures, chemins de fer, ruées vers l'or)
- immigration : raisons de la venue d'immigrants au Canada, les défis personnels qu'ils ont dû affronter et ce qu'ils ont apporté au pays
- contributions de personnages importants de l'histoire de la C.-B. et du Canada

ÉCONOMIE ET TECHNOLOGIE

- ressources et développement économique des communautés
- systèmes de transport en C.-B. et au Canada

EXERCICE DES POUVOIRS

- Confédération
- ordres de gouvernement et responsabilités de chacun
- systèmes de gouvernement des Premières Nations

ENVIRONNEMENT HUMAIN ET PHYSIQUE

- régions physiques du Canada
- emplacement des ressources naturelles en C.-B. et au Canada
- développement durable
- incidence de la colonisation de la C.-B. et du Canada sur l'environnement

COMPÉTENCES ET MÉTHODES PROPRES AUX SCIENCES HUMAINES

Les résultats d'apprentissage suivants fournissent aux élèves un cadre conceptuel de compétences et de méthodes à utiliser dans tout le programme d'études. Ces résultats d'apprentissage ne doivent pas être enseignés isolément, mais plutôt intégrés dans la matière relative aux quatre autres composantes du programme.

Résultats d'apprentissage prescrits	Indicateurs de réussite proposés
On s'attend à ce que l'élève puisse :	<p>Les indicateurs de réussite suivants pourront servir à évaluer le rendement de l'élève pour chaque résultat d'apprentissage prescrit correspondant.</p> <p>L'élève qui atteint pleinement les résultats d'apprentissage peut :</p>
A1 utiliser des compétences propres à la pensée critique, notamment émettre une hypothèse, comparer, imaginer, inférer, reconnaître des tendances et résumer, pour aborder un éventail de problèmes	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> émettre une hypothèse sur un problème particulier <input type="checkbox"/> se montrer apte à inférer, à imaginer, et à dégager des tendances pour clarifier et définir un problème <input type="checkbox"/> comparer un éventail de points de vue sur une question particulière <input type="checkbox"/> résumer de l'information et des opinions sur un problème
A2 utiliser des cartes et des tableaux chronologiques pour situer, interpréter et représenter les principales caractéristiques physiques, politiques et économiques de la C.-B. et du Canada	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> utiliser les latitudes, les longitudes et les points intermédiaires pour situer les principales entités géographiques de la C.-B. et du Canada <input type="checkbox"/> décrire un lieu déterminé au Canada, en utilisant la localisation absolue et une localisation relative <input type="checkbox"/> interpréter des cartes en se servant de légendes (p. ex. ressources, activités économiques, voies de transport, capitales, population) <input type="checkbox"/> montrer qu'il sait que différents types de cartes fournissent des renseignements de nature différente (p. ex. les cartes thématiques renseignent, entre autres, sur la répartition des ressources; les cartes topographiques indiquent l'élévation du terrain; les cartes politiques montrent les limites territoriales des provinces) <input type="checkbox"/> dresser une carte à l'aide de légendes pour représenter divers aspects d'un lieu déterminé (p. ex. activité économique, reliefs et plans d'eau) <input type="checkbox"/> créer et interpréter des tableaux chronologiques et des cartes pour montrer l'évolution des limites territoriales au Canada (p. ex. chaque province à son entrée dans la Confédération, création du Nunavut)
A3 recueillir de l'information à partir de diverses sources primaires et secondaires	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> redire dans ses mots un témoignage recueilli durant une entrevue (p. ex. ancien élève d'une école résidentielle, néo-Canadien, ancien combattant, aîné) <input type="checkbox"/> comparer diverses sources d'information à l'aide de critères préétablis (p. ex. pertinence, exactitude, paternité de l'œuvre) <input type="checkbox"/> employer un éventail de stratégies pour consigner de l'information extraite de sources diverses <input type="checkbox"/> établir une bibliographie de toutes les sources utilisées

(suite à la page suivante)

Résultats d'apprentissage prescrits	Indicateurs de réussite proposés
A4 préparer une présentation sur un thème choisi	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> utiliser un plan de travail pour organiser de l'information sous une forme cohérente <input type="checkbox"/> préparer une présentation en faisant appel à plus d'un outil de représentation (p. ex. affiche et exposé oral)
A5 défendre une position sur un thème choisi	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> trouver des interprétations et des points de vue différents sur un sujet choisi (p. ex. immigration, utilisation des ressources) <input type="checkbox"/> montrer qu'il perçoit les raisons pour lesquelles les gens ont des points de vue différents <input type="checkbox"/> faire des recherches pour trouver de l'information qui lui permettra de définir et de défendre une position sur un thème choisi
A6 mettre en œuvre un plan d'action pour résoudre un problème concernant l'école, la communauté ou la nation	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> comparer et évaluer au moins deux points de vue sur un problème concernant l'école, la communauté locale ou le pays <input type="checkbox"/> choisir des moyens de clarifier un problème particulier (p. ex. discussion, débat, recherche, réflexion) <input type="checkbox"/> décrire des occasions de prendre part à la vie collective à l'échelon de l'école, de la communauté, de la province et du pays <input type="checkbox"/> seul ou en groupe, mettre en œuvre un plan d'action visant à résoudre un problème (p. ex. collecte de fonds, d'aliments ou de vêtements, campagne de lettres, rédaction d'un éditorial pour le journal de l'école ou de la communauté, pétition)

IDENTITÉ, SOCIÉTÉ ET CULTURE

Résultats d'apprentissage prescrits	Indicateurs de réussite proposés
<p><i>On s'attend à ce que l'élève puisse :</i></p>	<p><i>Les indicateurs de réussite suivants pourront servir à évaluer le rendement de l'élève pour chaque résultat d'apprentissage prescrit correspondant.</i></p> <p><i>L'élève qui atteint pleinement les résultats d'apprentissage peut :</i></p>
<p>B1 décrire l'importance d'événements et de facteurs clés dans le développement de la C.-B. et du Canada, y compris :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la traite des fourrures - les chemins de fer - les ruées vers l'or de la région de Cariboo et de la vallée du Fraser 	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> décrire des événements et des facteurs clés dans le développement de la C.-B. et du Canada, en tenant compte des éléments suivants : <ul style="list-style-type: none"> - le contexte et la raison d'être - les personnages importants - les conflits - l'issue <input type="checkbox"/> décrire les rôles qu'occupent la traite des fourrures, le Chemin de fer Canadien Pacifique (CFCP) et la ruée vers l'or dans le développement du Canada <input type="checkbox"/> préparer un tableau chronologique, une carte géographique ou une autre représentation graphique annotés pour illustrer des époques ou événements particuliers dans le développement du Canada; p. ex. : <ul style="list-style-type: none"> - la grande époque des explorations - la traite des fourrures - la construction du CFCP - les ruées vers l'or de la région de Cariboo et de la vallée du Fraser - l'évolution de la GRC (Gendarmerie royale du Canada) - la Confédération et les dates auxquelles chaque province ou territoire y est entré
<p>B2 analyser les raisons de la venue d'immigrants au Canada, les défis personnels qu'ils ont dû affronter et ce qu'ils ont apporté au pays</p>	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> donner les raisons historiques pour lesquelles certains groupes culturels ont immigré au Canada (p. ex. la Grande famine irlandaise, les ouvriers qui ont construit les chemins de fer, les réfugiés de la Deuxième Guerre mondiale, le chemin de fer clandestin, les Acadiens, la campagne de colonisation de l'Ouest, les ruées vers l'or) <input type="checkbox"/> par le truchement d'un jeu de rôles, d'une simulation ou d'une lettre, présenter le point de vue personnel d'un immigrant sur les défis auxquels il devait faire face (p. ex. climat, langue, liberté religieuse, emploi) <input type="checkbox"/> à l'aide d'un outil de représentation, montrer comment l'immigration a fait en sorte que le Canada devienne une mosaïque culturelle <input type="checkbox"/> préparer une présentation sur l'héritage culturel transmis dans sa famille <input type="checkbox"/> comparer ce que signifiait être un citoyen du Canada avant la Confédération à ce que cela signifie dans la société d'aujourd'hui (p. ex. droit de vote)

(suite à la page suivante)

Résultats d'apprentissage prescrits	Indicateurs de réussite proposés
B3 décrire les contributions de certaines personnalités à l'évolution de l'identité canadienne	<ul style="list-style-type: none"> ❑ nommer des personnalités qui ont contribué dans leurs domaines respectifs (p. ex. arts, littérature, sciences et médecine, institutions gouvernementales, forces armées, exploration, ordre public, fonction publique) à l'évolution de l'identité canadienne ❑ représenter les rôles joués par les peuples autochtones, les Britanniques et les Français dans des événements déterminants de l'histoire canadienne ❑ présenter un rapport décrivant la contribution d'un ou de plusieurs personnages importants de l'histoire du Canada (p. ex. dans les domaines artistique, scientifique/technologique, commercial ou militaire)

EXERCICE DES POUVOIRS

Résultats d'apprentissage prescrits	Indicateurs de réussite proposés
<p>On s'attend à ce que l'élève puisse :</p>	<p>Les indicateurs de réussite suivants pourront servir à évaluer le rendement de l'élève pour chaque résultat d'apprentissage prescrit correspondant.</p> <p>L'élève qui atteint pleinement les résultats d'apprentissage peut :</p>
<p>C1 expliquer comment la Confédération a été à l'origine de la nation canadienne</p>	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> décrire l'importance de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique de 1867 et de la Loi constitutionnelle de 1982 <input type="checkbox"/> expliquer ce que signifie une constitution (p. ex. établir la primauté du droit, la structure gouvernementale) <input type="checkbox"/> préparer un tableau chronologique ou un autre outil de représentation pour montrer à quel moment chaque province et chaque territoire sont entrés dans la Confédération <input type="checkbox"/> décrire les principaux événements et les personnalités qui ont contribué à l'avènement de la Confédération (p. ex. ruées vers l'or, chemin de fer, John A. Macdonald, Pierre Trudeau) <input type="checkbox"/> décrire l'importance du bilinguisme au Canada
<p>C2 décrire les divers ordres de gouvernement au Canada, les responsabilités de chacun et le régime électoral</p>	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> établir une distinction entre les divers ordres de gouvernement au Canada : municipal, provincial, territorial, fédéral <input type="checkbox"/> résumer les responsabilités du gouvernement (p. ex. fournir et administrer des services, légiférer, percevoir et redistribuer les impôts) <input type="checkbox"/> nommer les rôles clés au sein des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux du Canada (p. ex. premiers ministres fédéral et provinciaux, député provincial, député fédéral, président de la Chambre des communes, lieutenant-gouverneur, gouverneur général, cabinet, Sénat, ministères gouvernementaux, ombudsman, sociétés d'État) <input type="checkbox"/> donner sans se tromper le nom des dirigeants gouvernementaux élus et nommés au provincial et au fédéral, par exemple les députés fédéral et provincial du comté, le premier ministre de la C.-B., le lieutenant-gouverneur de la province, le premier ministre et la gouverneure générale du Canada <input type="checkbox"/> au moyen d'un jeu de rôles, d'une simulation ou d'une étude de cas, examiner le processus électoral (p. ex. partis politiques, scrutin)
<p>C3 décrire les structures distinctes des systèmes de gouvernement des Premières Nations du Canada</p>	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> employer la terminologie appropriée pour décrire les ordres et les structures des systèmes de gouvernement des Premières Nations du Canada (p. ex. chef élu, chef héréditaire, bande, conseil de bande, traité, autonomie gouvernementale, Assemblée des Premières Nations) <input type="checkbox"/> reconnaître que les Premières Nations ont chacune des concepts distincts concernant les structures de gouvernement <input type="checkbox"/> décrire comment sont établis les gouvernements des Premières Nations (p. ex. Loi sur les Indiens, traités)

ÉCONOMIE ET TECHNOLOGIE

Résultats d'apprentissage prescrits	Indicateurs de réussite proposés
On s'attend à ce que l'élève puisse :	Les indicateurs de réussite suivants pourront servir à évaluer le rendement de l'élève pour chaque résultat d'apprentissage prescrit correspondant. L'élève qui atteint pleinement les résultats d'apprentissage peut :
D1 analyser le rapport qui existe entre le développement économique des communautés et les ressources naturelles exploitables	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> donner des exemples de ressources particulières qui ont influé sur les types de peuplement en C.-B. et au Canada (p. ex. or, charbon, forêts, poissons, animaux à fourrure, terres fertiles) <input type="checkbox"/> établir un rapport entre l'offre et la demande en prenant pour exemple une ressource déterminée (p. ex. la prospérité et le déclin de Barkerville, le commerce des fourrures tributaire de la mode européenne) <input type="checkbox"/> à l'aide d'exemples judicieux, expliquer l'incidence de la technologie sur la découverte, l'exploitation, la transformation et la commercialisation de certaines ressources naturelles (p. ex. exploitation minière sous-marine, culture en serre, pisciculture)
D2 analyser l'établissement des systèmes de transport en C.-B. et au Canada	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> expliquer pourquoi les technologies des transports étaient importantes pour le Canada (p. ex. relier une population relativement restreinte répartie sur un si grand territoire, transporter les ressources naturelles d'une région du pays vers une autre, tout comme vers d'autres pays) <input type="checkbox"/> expliquer l'importance du chemin de fer pour le développement du Canada en tant que nation <input type="checkbox"/> comparer les modes de transport utilisés à des époques et à des endroits différents au Canada (p. ex. chemin de fer, traîneau à chiens, canot, chariot) <input type="checkbox"/> préparer une présentation (p. ex. exposé oral ou écrit, création dramatique, diaporama) qui portera sur l'histoire et l'évolution d'un mode de transport particulier <input type="checkbox"/> repérer sur une carte les principaux systèmes de transport et technologies employés de nos jours en C.-B. et au Canada (p. ex. traversiers, autoroutes, chemins de fer, aéroports)

ENVIRONNEMENT HUMAIN ET PHYSIQUE

Résultats d'apprentissage prescrits	Indicateurs de réussite proposés
<p>On s'attend à ce que l'élève puisse :</p>	<p>Les indicateurs de réussite suivants pourront servir à évaluer le rendement de l'élève pour chaque résultat d'apprentissage prescrit correspondant.</p> <p>L'élève qui atteint pleinement les résultats d'apprentissage peut :</p>
<p>E1 décrire les principales régions physiques du Canada</p>	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> employer la terminologie appropriée pour décrire des entités géographiques (p. ex. baie, détroit, passage, golfe, littoral, péninsule, chaîne de montagnes, vallée, plaine, plateau, forêt de feuillus, forêt de conifères, taïga ou forêt boréale) <input type="checkbox"/> nommer et situer sur une carte les principales régions physiques du Canada (p. ex. Appalaches, basses-terres de l'Arctique, Bouclier canadien, Cordillère canadienne, Grands Lacs/basses-terres du Saint-Laurent, basses-terres de la baie d'Hudson, région Innuïtienne, plaines Intérieures) <input type="checkbox"/> à l'aide de cartes thématiques, décrire les entités physiques de chaque région du Canada (p. ex. végétation, morphologie du terrain, types de roches et de minéraux)
<p>E2 décrire l'emplacement où se trouvent les ressources naturelles en C.-B. et au Canada, notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les poissons et autres ressources marines - les forêts - les minéraux - les ressources énergétiques 	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> nommer des ressources naturelles importantes de la C.-B. et du Canada, notamment : <ul style="list-style-type: none"> - les poissons et autres ressources marines (p. ex. saumon, morue, huître, homard, abalone ou ormeau [oreille de mer], algues, sel) - les forêts - les minéraux (p. ex. diamants, or, amiante, étain, cuivre) - les ressources énergétiques (p. ex. gaz naturel, pétrole, charbon, hydro-électricité) <input type="checkbox"/> à l'aide de cartes thématiques, décrire l'emplacement des ressources naturelles au Canada par rapport aux caractéristiques de la géographie physique (p. ex. poissons le long des littoraux, ressources minérales dans le Bouclier canadien)
<p>E3 expliquer l'importance de la durabilité</p>	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> définir, avec exemples à l'appui, les ressources renouvelables (p. ex. forêts, poissons) et les ressources non renouvelables (p. ex. mines, pétrole) du Canada <input type="checkbox"/> s'interroger sur les conséquences possibles de pratiques non durables en matière d'exploitation des ressources naturelles (p. ex. ressources inexistantes pour les générations à venir, conséquences néfastes pour les animaux sauvages, répercussions à l'échelon local et mondial) <input type="checkbox"/> donner des exemples de la façon dont les gens peuvent assurer une gestion responsable des ressources et de l'environnement (p. ex. limiter le gaspillage, conserver l'énergie et l'eau, réutiliser les matériaux)
<p>E4 analyser l'incidence de la colonisation de la C.-B. et du Canada sur l'environnement</p>	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> décrire l'incidence des explorations et de la colonisation sur l'environnement physique (p. ex. types de peuplement, transport, vêtements, logement, agriculture) <input type="checkbox"/> expliquer dans les grandes lignes l'incidence sur l'environnement physique de la C.-B. et du Canada d'événements historiques tels que la traite des fourrures, les ruées vers l'or et la construction du Chemin de fer Canadien Pacifique (CFCP)



MODÈLES D'ÉVALUATION FORMATIVE

La section « Modèles d'évaluation formative » présente des activités d'évaluation pour le programme de Sciences humaines M à 7.

Ces unités sont structurées à partir des composantes et des thèmes abordés dans chacune des années du programme d'études. Ensemble, elles abordent tous les résultats d'apprentissage prescrits pour chaque année. L'organisation proposée ne vise aucunement à imposer une méthode linéaire d'enseignement. Les enseignants devraient aborder les résultats d'apprentissage dans l'ordre qui leur convient, de façon à combiner et à organiser les unités pour répondre aux besoins de leurs élèves et aux exigences de leur milieu, et à y incorporer des ressources d'apprentissage pertinentes lorsqu'il y a lieu. (Pour obtenir d'autres renseignements au sujet des ressources d'apprentissage recommandées pour le programme d'études de Sciences humaines M à 7, consulter la section sur les ressources d'apprentissage de cet ERI.) De plus, le Ministère encourage les enseignants à trouver des moyens d'adapter les stratégies d'évaluation du programme d'études d'une année à l'autre.

Mesure et évaluation formative

Les enseignants doivent avoir recours à une vaste gamme de techniques et d'instruments d'évaluation pour déterminer l'aptitude des élèves à atteindre les résultats d'apprentissage prescrits et appuyer l'évaluation au service de l'apprentissage, l'évaluation de l'apprentissage et l'évaluation en tant qu'apprentissage.

Parmi ces techniques et instruments, mentionnons :

- les outils d'évaluation de l'enseignant, tels que les grilles d'observation, les échelles d'évaluation et les guides de notation,
- les outils d'autoévaluation, tels que les listes de contrôle, les échelles d'évaluation et les guides de notation,
- les outils d'évaluation par les pairs, tels que les listes de contrôle, les échelles d'évaluation et les guides de notation,
- les journaux et les notes,
- les épreuves écrites et les tests oraux (vrai/faux, choix multiple, réponse courte),
- les fiches d'activités,
- les portfolios,
- les rencontres élève-enseignant.

L'évaluation du cours de Sciences humaines M à 7 peut aussi se faire en cours de réalisation ou après la réalisation par les élèves d'activités comme :

- des discussions en groupe ou avec toute la classe,
- des cartes géographiques, des tableaux chronologiques, des modèles et maquettes,
- des remue-méninges, des idées regroupées sous forme de diagramme,
- des jeux de rôles,
- des dessins, affiches, collages, chansons, poèmes,
- l'enseignement par les pairs,
- des débats,
- des sorties scolaires,
- des projets de recherche,
- des présentations orales et multimédias.

Pour en savoir plus sur l'évaluation des élèves, consulter la section « Rendement de l'élève » ainsi que les tableaux de survol de l'évaluation présentés au début de la section « Modèles d'évaluation formative » de chaque année d'études.

CONTENU DU MODÈLE

Tableau de survol de l'évaluation

Le tableau de survol de l'évaluation fournit aux enseignants des suggestions et des directives générales pour évaluer le programme d'études. Ce tableau précise les domaines d'apprentissage et les niveaux cognitifs des résultats d'apprentissage; il dresse aussi une liste des activités d'évaluation suggérées et indique le pourcentage suggéré à accorder à chaque composante du programme d'études.

Sommaire

Les modèles de chaque année du programme d'études offrent un sommaire des unités d'évaluation qui comprend :

- L'apprentissage durant les années précédentes : cette section fait état de l'acquisition de connaissances pertinentes fondées sur les résultats d'apprentissage prescrits pour la même matière durant les années précédentes. On suppose alors que les élèves auront déjà assimilé ces connaissances; si ce n'est pas le cas, l'enseignant devra peut-être présenter certaines notions de base avant d'entreprendre l'évaluation proposée dans l'unité en question. Certains thèmes sont repris à différents échelons du programme, de façon que l'enseignant puisse insister sur leur importance et tenir compte de l'apprentissage par renforcement et de l'apprentissage développemental.

- un tableau (de la 2^e à la 7^e année) énumérant les résultats d'apprentissage prescrits qui sont étudiés dans chaque unité de l'année d'études en question.

Résultats d'apprentissage prescrits

Chaque unité commence par une liste des résultats d'apprentissage prescrits qui y sont abordés. Ensemble, les unités couvrent tous les résultats d'apprentissage de l'année d'études en question; certains résultats peuvent être étudiés dans plus d'une unité.

Activités d'évaluation suggérées

Des activités d'évaluation sont présentées pour chaque groupe de résultats d'apprentissage prescrits et les indicateurs de réussite correspondants. Chaque activité d'évaluation se divise en deux parties :

- Planification de l'évaluation : elle donne l'information de base nécessaire pour expliquer le contexte de la classe, les possibilités qu'ont les élèves d'accroître leur apprentissage et de le mettre en pratique, et des suggestions pour préparer les élèves à l'évaluation.
- Stratégies d'évaluation : elles décrivent les activités d'évaluation, la méthode de collecte de l'information servant à l'évaluation et les critères d'évaluation tels qu'ils sont définis dans les résultats d'apprentissage et les indicateurs de réussite.

La vaste gamme d'activités présentées permet de répondre aux divers styles d'apprentissage et d'enseignement. Les activités d'évaluation décrivent toutes sortes de méthodes et d'outils utilisés pour recueillir les données nécessaires en vue d'évaluer la performance de l'élève. Le tableau de survol de l'évaluation, qui est présenté au début des modèles de chaque année du programme d'études, fait aussi mention de ces activités d'évaluation.

Les activités proposées ne constituent que des suggestions. Elles sont conçues pour aider les enseignants à planifier l'évaluation, de façon à satisfaire aux résultats d'apprentissage prescrits.

Instruments d'évaluation

Des exemples d'instruments d'évaluation sont inclus à la fin de chaque unité dans le but d'aider les enseignants à déterminer à quel point les élèves ont atteint

les résultats d'apprentissage prescrits. Ces instruments renferment des critères adaptés précisément à une ou des activités d'évaluation suggérées dans l'unité.

On encourage les enseignants qui désirent obtenir un soutien supplémentaire en matière d'évaluation à consulter les Normes de performance de la C.-B. en responsabilité sociale, qui les aideront à évaluer l'aptitude des élèves :

- à contribuer au maintien d'un milieu scolaire sûr et accueillant (section 1)
- à résoudre les problèmes de manière pacifique (section 2)
- à apprécier la diversité et à se porter à la défense des droits de la personne (section 3)

Les Normes de performance de la C.-B. sont publiées en ligne à l'adresse suivante : www.bced.gov.bc.ca/perf_stands/



MODÈLES D'ÉVALUATION FORMATIVE

5^e année

SCIENCES HUMAINES – 5^e ANNÉE : TABLEAU DE SURVOL DE L'ÉVALUATION

Ce tableau vise à fournir aux enseignants des suggestions et des lignes directrices concernant l'évaluation formative et sommative réalisée en classe, ainsi que le pourcentage à accorder à chaque composante du cours de 5^e année de Sciences humaines.

Composantes	Activités d'évaluation suggérées	Pourcentage suggéré	Durée d'enseignement suggérée	Nombre de résultats d'apprentissage prescrits	Nombre de résultats d'apprentissage par domaine*			
					Domaine cognitif			DA
					C	C et A	PMS	
COMPÉTENCES ET MÉTHODES PROPRES AUX SCIENCES HUMAINES	<ul style="list-style-type: none"> • cartes géographiques, diagrammes, graphiques, tableaux chronologiques • illustrations, collages, affiches, schémas conceptuels, maquettes, modèles, créations dramatiques • discussions de groupe et de classe • journaux, cahiers d'apprentissage et autres • jeux de rôles • journaux personnels, lettres, éditoriaux • études de cas, simulations • débats • sorties scolaires • entrevues • fiches d'activités, réponses dirigées, interrogations • recherche, rapports 	15-25 %	intégrée à toutes les composantes	6	A3	A2, A4	A1, A5, A6	A5, A6
IDENTITÉ, SOCIÉTÉ ET CULTURE		15-25 %	20-30 h	3		B1, B2, B3		
EXERCICE DES POUVOIRS		15-25 %	20-30 h	3	C2, C3	C1		
ÉCONOMIE ET TECHNOLOGIE		15-25 %	20-30 h	2		D1, D2		
ENVIRONNEMENT HUMAIN ET PHYSIQUE		15-25 %	20-30 h	4	E1, E2	E3, E4		E3
Total :		100 %	90-100 h	18	5	10	3	3

* Les résultats d'apprentissage prescrits des programmes d'études de la Colombie-Britannique déterminent l'apprentissage obligatoire en fonction d'au moins un des trois domaines d'apprentissage, soit cognitif, affectif et psychomoteur. Les abréviations suivantes désignent les trois niveaux inhérents au domaine cognitif :

- C = Connaissance
- C et A = Compréhension et application
- PMS = Processus mentaux supérieurs

L'abréviation DA désigne le domaine affectif. Veuillez noter que certains résultats d'apprentissage prescrits relèvent à la fois des domaines cognitif et affectif, comme l'indique le tableau ci-dessus.

Pour en savoir plus sur les domaines d'apprentissage et sur les niveaux du domaine cognitif, veuillez vous reporter à la section consacrée aux résultats d'apprentissage prescrits.

5^e ANNÉE

SOMMAIRE

Apprentissage durant les années précédentes

- compétences en pensée critique, dont poser des questions, prédire, comparer, imaginer, inférer, reconnaître des tendances et résumer
- participation au travail en groupe
- cartes géographiques et tableaux chronologiques
- collecte de l'information à partir de différentes sources
- présentation de questions sous différentes perspectives
- compétences liées à la présentation de l'information
- stratégies pour résoudre une question ou un problème
- premières explorations européennes de la C.-B. et du Canada, conséquences des premiers contacts entre les sociétés autochtones traditionnelles et les explorateurs et colons européens
- caractéristiques du Canada (p. ex. bilinguisme, multiculturalisme), pays d'origine des immigrants qui viennent au Canada
- gouvernement local : rôles et responsabilités
- structures gouvernementales dans les premières colonies européennes du Canada
- troc et système d'échange monétaire
- moyens techniques utilisés dans les cultures autochtones
- facteurs ayant eu un effet sur les explorations européennes
- moyens techniques utilisés lors des explorations (p. ex. transport, navigation, conservation des aliments)
- échanges entre les peuples autochtones et les explorateurs/colons européens
- aptitude à situer géographiquement les groupes autochtones du Canada
- signification de certains toponymes du Canada
- relations qu'entretiennent les peuples autochtones avec le monde naturel

Le tableau ci-dessous indique les résultats d'apprentissage prescrits auxquels se rapporte chaque unité des modèles d'évaluation formative de cette année d'études. Veuillez noter que certains résultats d'apprentissage prescrits sont étudiés dans plus d'une unité.

Le Canada en devenir	Gouvernement	Ressources et transport	Géographie du Canada	La voie de la Confédération	Immigration et développement du Canada	Héros canadiens
A2	A6	A2	A2	A1	A1, A2, A3, A4, A6	A3, A4, A5
				B1	B1, B2, B3	B3
C1	C2, C3				C2	
		D1, D2			D1, D2	
			E1, E2, E3			

Le Canada en devenir

Résultats d'apprentissage prescrits

On s'attend à ce que l'élève puisse :

COMPÉTENCES ET MÉTHODES PROPRES AUX SCIENCES HUMAINES

A2 utiliser des cartes et des tableaux chronologiques pour situer, interpréter et représenter les principales caractéristiques physiques, politiques et économiques de la C.-B. et du Canada

EXERCICE DES POUVOIRS

C1 expliquer comment la Confédération a été à l'origine de la nation canadienne

PLANIFICATION DE L'ÉVALUATION	STRATÉGIES D'ÉVALUATION
<ul style="list-style-type: none"> • Donner d'abord aux élèves une définition du terme « constitution », soit un ensemble de règles qui régissent le fonctionnement d'un organisme; demander ensuite aux élèves de travailler par deux pour rédiger l'acte constitutif d'un club de bienfaisance de leur cru dont l'objectif premier sera de satisfaire un besoin au sein de l'école ou de la communauté locale. Pour élaborer cet acte constitutif, les élèves devront concevoir quatre ou cinq règles raisonnables ayant un rapport avec l'objectif premier du club. Enfin, les élèves devront préparer une affiche énumérant ces règles. Réunir des équipes au hasard en demandant aux coéquipiers de fusionner leurs clubs, en prenant soin de donner au nouveau club un nom qui lui est propre et un acte constitutif qui répondra aux besoins des deux clubs fondateurs. Inviter les élèves à discuter de la façon dont les besoins des deux clubs ont pu être satisfaits dans le cadre de la fusion ainsi que de questions relatives au leadership et à la prise de décisions. 	<ul style="list-style-type: none"> • Évaluer le travail des élèves après chaque activité, en leur demandant de compléter des phrases telles que : <ul style="list-style-type: none"> - Pendant cette activité, j'ai aimé faire ces deux choses : _____. - Voici une chose que j'ai trouvée difficile quand nous avons préparé l'acte constitutif de notre club : _____. - Quand nous avons créé notre club, nous avons eu ce problème : _____. Nous avons résolu le problème en _____. - Voici une chose que nous avons apprise au sujet de la notion de constitution : _____.

(suite à la page suivante)

PLANIFICATION DE L'ÉVALUATION	STRATÉGIES D'ÉVALUATION
<ul style="list-style-type: none"> Présenter aux élèves l'<i>Acte de l'Amérique du Nord britannique</i> (AANB) en soulignant qu'il s'agit du document constitutionnel qui a permis de fonder le Dominion du Canada. Leur faire remarquer que ce Dominion était différent du Canada actuel. Montrer aux élèves une carte du Canada en 1867 et leur demander de la comparer à une carte d'aujourd'hui. Dresser différentes cartes montrant l'expansion graduelle du Canada. Tenir une discussion avec les élèves sur le fait qu'il est parfois nécessaire de modifier une constitution pour répondre aux besoins changeants d'un pays en expansion. Leur montrer la <i>Loi constitutionnelle de 1982</i>. 	<ul style="list-style-type: none"> Demander aux élèves de préparer un tableau chronologique annoté montrant le développement du Canada de 1867 à 1999, en commençant par l'AANB et en terminant par la création du Nunavut. Vérifier dans quelle mesure les tableaux chronologiques : <ul style="list-style-type: none"> - présentent correctement les faits marquants de cette évolution, y compris les lois constitutionnelles et les dates d'entrée de chaque province et territoire dans la Confédération - comportent une échelle, une légende et un titre appropriés
<ul style="list-style-type: none"> Demander aux élèves de choisir dans leurs tableaux chronologiques ou dans leurs notes sur la Confédération une personne ou un événement important, puis d'écrire un article du point de vue de cette personne ou d'un protagoniste de l'événement important. 	<ul style="list-style-type: none"> Évaluer le travail des élèves en fonction : <ul style="list-style-type: none"> - de la recherche qu'ils ont faite - de l'exactitude de l'information - de la présentation

Gouvernement

Résultats d'apprentissage prescrits

On s'attend à ce que l'élève puisse :

COMPÉTENCES ET MÉTHODES PROPRES AUX SCIENCES HUMAINES

A6 mettre en œuvre un plan d'action pour résoudre un problème concernant l'école, la communauté ou la nation

EXERCICE DES POUVOIRS

C2 décrire les divers ordres de gouvernement au Canada, les responsabilités de chacun et le régime électoral

C3 décrire les structures distinctes des systèmes de gouvernement des Premières Nations du Canada

PLANIFICATION DE L'ÉVALUATION

- Demander aux élèves de dresser individuellement au moyen d'un premier remue-méninges une liste des besoins individuels qu'ils ont lorsqu'ils sont à leurs pupitres ou à leurs places en classe (p. ex. papier, crayon, efface, eau). Les inviter ensuite à faire équipe avec un autre élève et à se livrer à un deuxième remue-méninges pour établir leurs besoins à l'échelon de la salle de classe (p. ex. tableaux blancs, matériel pour les arts et les sciences, manuels scolaires, périodes libres). Enfin, proposer aux élèves de former de petits groupes pour déterminer à l'aide d'un troisième remue-méninges leurs besoins à l'échelon de l'école (p. ex. équipes sportives, assemblées scolaires, récréations, espace réservé aux repas du midi, installations sûres et sécurité au sein de l'école). Lorsqu'ils auront terminé leurs listes, tenir une discussion de classe sur leurs trouvailles; en souligner les similitudes et les différences, et procéder à quelques généralisations. Faire remarquer aux élèves que certains besoins étaient les mêmes, mais que d'autres augmentaient lorsque la communauté était plus nombreuse. Discuter avec eux des liens entre les trois échelons étudiés et de ceux qui sont chargés de satisfaire ces besoins à chaque échelon (individuel, classe, école); établir des rapports avec des situations similaires se rapportant aux divers ordres de gouvernement.

STRATÉGIES D'ÉVALUATION

- Demander aux élèves d'écrire un court texte dans lequel ils noteront tout ce qu'ils savent déjà sur les divers ordres de gouvernement au Canada, de même que toute question au sujet de laquelle ils aimeraient obtenir une réponse. Les inviter à conserver ces notes pour référence ultérieure.

(suite à la page suivante)

PLANIFICATION DE L'ÉVALUATION	STRATÉGIES D'ÉVALUATION
<ul style="list-style-type: none"> Présenter aux élèves le scénario suivant : on vient de découvrir une nouvelle planète peuplée de petites communautés. Ces dernières se sont rendu compte qu'elles avaient besoin d'un chef, et pour le trouver, elles ont tenu une élection. Quelques communautés d'une même région se sont aperçu qu'elles partageaient certaines ressources et elles ont donc décidé qu'il leur fallait un chef capable de les aider à fixer des règles sur la façon de partager ces ressources, de les mettre en marché et d'utiliser équitablement les revenus de la vente. Toutes les communautés ont reconnu qu'elles avaient des préoccupations communes, telles que le transport, le commerce et l'immigration, et qu'elles avaient avantage à prendre des décisions concertées dans ces domaines. <p>Inviter les élèves à former des équipes de deux ou de trois et à prendre l'identité d'une des communautés peuplant la nouvelle planète. Les groupes doivent nommer leur communauté et en élire le chef. Discuter de la façon dont le chef a été élu et des responsabilités qu'il devra assumer. Inviter ensuite les équipes à se regrouper par deux ou par trois pour former une province à laquelle ils devront donner un nom. Chaque communauté d'une province élira une personne qui sera chargée de la représenter. Appeler cette entité « gouvernement provincial » et discuter des responsabilités de ses chefs. Le chef d'une communauté locale ne pourra pas devenir chef du gouvernement provincial. Inviter chaque province à élire un chef qui la représentera à l'échelon fédéral. Discuter avec les élèves des responsabilités qui incomberont au chef fédéral. Établir les similitudes et les différences qui existent au niveau du leadership entre tous les ordres de gouvernement de la nouvelle planète et ceux du Canada.</p>	<ul style="list-style-type: none"> À chaque étape de cette activité, demander aux élèves d'inscrire dans leur journal leurs réflexions sur ce qu'ils ont appris. <p>Lors d'une discussion de classe consécutive à l'élection, observer chaque groupe pour évaluer l'aptitude des élèves à prendre des décisions relatives au processus électoral.</p> <p>Comme activité connexe ou autre approche, procéder de la façon inverse, c'est-à-dire simuler les débuts d'un régime de gouvernement fédéral en nommant d'abord quelques élèves qui représenteront des élus à l'échelon fédéral, puis en ajoutant des élèves qui deviendront des représentants du peuple à l'échelon provincial.</p>

(suite à la page suivante)

PLANIFICATION DE L'ÉVALUATION	STRATÉGIES D'ÉVALUATION
<ul style="list-style-type: none"> • Répartir les élèves en groupes. Demander à chaque groupe de fonder un parti politique fictif et de trouver un chef imaginaire pour ce parti. Chaque groupe rédigera ensuite son programme électoral et préparera des discours et des annonces publicitaires afin de persuader les gens de voter pour son candidat. 	<ul style="list-style-type: none"> • Évaluer la participation des élèves au travail de groupe et à l'élaboration d'activités réalistes visant à faire connaître leurs candidats. Évaluer les déclarations des groupes, en déterminant si elles sont réalistes et si elles sont rédigées dans un style convenant à un programme électoral.
<ul style="list-style-type: none"> • Tout au long de l'année, aider les élèves à trouver des articles (imprimés ou en ligne) traitant de questions relatives aux gouvernements local, provincial et fédéral ainsi qu'à ceux des Premières Nations. Proposer aux élèves de conserver ces textes dans un album de coupures ou dans une chemise. Demander périodiquement à un élève de choisir parmi ses coupures un article à présenter au reste de la classe. 	<ul style="list-style-type: none"> • Une fois les albums de coupures achevés, demander aux élèves de les remettre en les accompagnant d'une feuille de résumé. Discuter des critères d'évaluation; par exemple, noter dans quelle mesure : <ul style="list-style-type: none"> - les textes sont classés selon les ordres de gouvernement (local, provincial, fédéral, et gouvernements des Premières Nations) - les noms des dirigeants gouvernementaux sont indiqués (p. ex. députés provincial et fédéral, premier ministre et lieutenant-gouverneur de la C.-B., premier ministre et gouverneur général du Canada, chef de la bande autochtone locale, chef national de l'Assemblée des Premières Nations)

Ressources naturelles et transport

Résultats d'apprentissage prescrits

On s'attend à ce que l'élève puisse :

COMPÉTENCES ET MÉTHODES PROPRES AUX SCIENCES HUMAINES

A2 utiliser des cartes et des tableaux chronologiques pour situer, interpréter et représenter les principales caractéristiques physiques, politiques et économiques de la C.-B. et du Canada

ÉCONOMIE ET TECHNOLOGIE

D1 analyser le rapport qui existe entre le développement économique des communautés et les ressources naturelles exploitables

D2 analyser l'établissement des systèmes de transport en C.-B. et au Canada

PLANIFICATION DE L'ÉVALUATION	STRATÉGIES D'ÉVALUATION
<ul style="list-style-type: none"> • Examiner une carte des ressources naturelles du Canada et faire remarquer aux élèves comment les communautés et les zones de grande concentration urbaine sont situées à proximité des ressources naturelles. Donner aux élèves de l'information décrivant comment la disponibilité d'une ressource naturelle a favorisé l'établissement d'une communauté canadienne déterminée. Dresser un plan quadrillé montrant les reliefs, les fleuves et les rivières, les grandes routes et les chemins de fer. Demander aux élèves de choisir sur ce plan un emplacement pouvant servir à l'implantation d'une communauté. Leur proposer ensuite de préparer un plan directeur exposant la façon dont la communauté sera aménagée en fonction d'une ressource naturelle située à proximité (p. ex. quartiers résidentiels, commerces, parcs, usines); ils devront également concevoir un plan de commercialisation qui indiquera comment cette ressource naturelle sera acheminée vers des marchés potentiels. 	<ul style="list-style-type: none"> • Évaluer les cartes et les plans des élèves, en vérifiant dans quelle mesure ils : <ul style="list-style-type: none"> - se servent des légendes pour interpréter des cartes (p. ex. ressources naturelles, activités économiques, voies de transport, capitales, population) - dressent des cartes pour représenter divers aspects d'un endroit particulier (p. ex. activité économique, reliefs et plans d'eau), en utilisant des légendes - évaluent l'emplacement d'une communauté à partir de l'existence d'une ressource naturelle dont l'exploitation pourrait assurer le développement durable de la communauté - montrent un mode d'exploitation réaliste d'une ressource naturelle située à proximité et un système de transport plausible pour son acheminement vers des marchés potentiels

(suite à la page suivante)

PLANIFICATION DE L'ÉVALUATION	STRATÉGIES D'ÉVALUATION
<ul style="list-style-type: none"> • Demander aux élèves de choisir chacun une ressource naturelle disponible dans la communauté locale ou dans une communauté canadienne déterminée. Leur proposer de se documenter sur cette ressource, notamment sur sa mise en valeur et la façon dont elle est commercialisée et acheminée vers des marchés extérieurs. Organiser une visite d'un site d'exploitation actuel ou inviter un représentant d'un site local à venir en classe pour parler de ce qui a changé par rapport aux époques antérieures et des possibilités qu'offre l'avenir. Avec toute la classe, préparer une présentation multimédia ou un album de photos pour montrer les changements qui se sont produits avec le temps. 	<ul style="list-style-type: none"> • Évaluer à quel point la présentation visuelle montre avec exactitude et efficacité les changements survenus dans l'exploitation et le transport de la ressource.
<ul style="list-style-type: none"> • Choisir deux villes ou zones rurales situées dans deux régions géographiques différentes du Canada. Inviter les élèves à se documenter sur les modes de transport disponibles pour se rendre de l'une à l'autre, en 1867, en 1930 et durant l'année en cours. 	<ul style="list-style-type: none"> • Demander aux élèves de comparer les différences qui existent entre les façons de voyager durant les années choisies, en établissant les avantages et les inconvénients de chaque mode de transport et en prenant en considération les voies disponibles et la facilité des déplacements.
<ul style="list-style-type: none"> • Choisir des illustrations de divers modes de transport qui ont été employés depuis les débuts de l'histoire du Canada. Demander aux élèves de choisir un mode parmi ceux qui sont représentés, de se livrer à un remue-méninges pour trouver des questions ayant trait à leur illustration, puis de faire des recherches pour obtenir des réponses à leurs questions. Distribuer ensuite aux élèves une carte muette de la géographie physique du Canada et leur demander d'illustrer un système déjà existant ou imaginaire pour le mode de transport qu'ils ont choisi. Enfin, proposer aux élèves de préparer une annonce publicitaire pour faire connaître leur système de transport. 	<ul style="list-style-type: none"> • Évaluer le travail des élèves en notant s'ils se montrent aptes : <ul style="list-style-type: none"> - à inférer, à imaginer et à dégager des tendances pour clarifier et définir une question ou un problème - à expliquer pourquoi les diverses formes de technologie des transports étaient importantes pour le Canada (p. ex. relier une population relativement petite répartie sur un grand territoire, transporter des ressources naturelles d'une région du pays vers une autre, tout comme vers d'autres pays) - à comparer les modes de transport utilisés à des époques et à des endroits différents au Canada - à représenter de façon exacte et complète l'histoire et l'évolution d'un mode de transport particulier

Géographie du Canada

Résultats d'apprentissage prescrits

On s'attend à ce que l'élève puisse :

COMPÉTENCES ET MÉTHODES PROPRES AUX SCIENCES HUMAINES

A2 utiliser des cartes et des tableaux chronologiques pour situer, interpréter et représenter les principales caractéristiques physiques, politiques et économiques de la C.-B. et du Canada

ENVIRONNEMENT HUMAIN ET PHYSIQUE

E1 décrire les principales régions physiques du Canada

E2 décrire l'emplacement où se trouvent les ressources naturelles en C.-B. et au Canada, notamment :

- les poissons et autres ressources marines
- les forêts
- les minéraux
- les ressources énergétiques

E3 expliquer l'importance de la durabilité

E4 analyser l'incidence de la colonisation de la C.-B. et du Canada sur l'environnement

PLANIFICATION DE L'ÉVALUATION	STRATÉGIES D'ÉVALUATION
<ul style="list-style-type: none"> • Répartir les élèves en groupes et attribuer une région physique du Canada à chaque groupe. Distribuer aux élèves une grille à neuf cases dont ils se serviront pour préparer une affiche ou un graphique électronique. Dans la case du milieu, ils devront inscrire le nom de la région qui leur a été attribuée. Dans une des cases latérales, ils devront tracer et ombrer une carte de leur région. Dans une autre case de leur choix, ils dresseront une carte ou un graphique climatologique de cette région. Leur accorder suffisamment de temps pour qu'ils puissent faire leur recherche; demander aux groupes de remplir les autres cases à l'aide d'illustrations montrant les principales caractéristiques de leurs régions (p. ex. ressources naturelles, villes/villages, loisirs, lacs/rivières). 	<ul style="list-style-type: none"> • Une fois les affiches achevées, demander aux élèves de les présenter pour les soumettre à une évaluation par les pairs. Parmi les critères d'évaluation, les pairs pourront noter dans quelle mesure ils : <ul style="list-style-type: none"> - décrivent un lieu déterminé au Canada, en utilisant la localisation absolue et une localisation relative - dressent des cartes à l'aide de légendes pour représenter divers aspects d'un lieu déterminé (p. ex. activité économique, reliefs et plans d'eau) - emploient la terminologie appropriée pour décrire des entités géographiques (p. ex. baie, détroit, passage, golfe, littoral, péninsule, chaîne de montagnes, vallée, plaine, plateau, forêt de feuillus, forêt de conifères, taïga) - décrivent les entités physiques de la région du Canada qui leur a été attribuée (p. ex. végétation, morphologie du terrain, types de roches et de minéraux) - décrivent l'emplacement des ressources naturelles au Canada par rapport aux caractéristiques de la géographie physique (p. ex. poissons le long des littoraux, ressources minérales dans le Bouclier canadien) <p>Comme activité de prolongement, demander aux élèves de marquer le nom de chaque région physique du Canada à l'endroit approprié sur une carte du pays.</p>

(suite à la page suivante)

PLANIFICATION DE L'ÉVALUATION	STRATÉGIES D'ÉVALUATION
<ul style="list-style-type: none"> Inviter les élèves à former des équipes de deux, puis leur demander de déterminer à l'aide d'un remue-méninges des moyens de comparer deux régions physiques du Canada (p. ex. industries, ressources renouvelables et non renouvelables, population, caractéristiques physiques). Leur proposer ensuite de faire une recherche individuelle sur une région de leur choix, puis de comparer l'information recueillie avec celle de leur partenaire. Leur demander d'en noter les similitudes et les différences à l'aide d'un diagramme de Venn. 	<ul style="list-style-type: none"> Vérifier dans quelle mesure les élèves peuvent : <ul style="list-style-type: none"> - trouver et citer des sources pertinentes - employer la terminologie appropriée pour décrire des entités géographiques (p. ex. baie, détroit, passage, golfe, littoral, péninsule, chaîne de montagnes, vallée, plaine, plateau, forêt de feuillus, forêt de conifères, taïga) - comparer des ressources renouvelables importantes - comparer des ressources non renouvelables importantes
<ul style="list-style-type: none"> Répartir les élèves en groupes, puis leur demander de tracer la carte d'une île comprenant un nombre prédéterminé de reliefs et de plans d'eau. Lorsqu'ils auront terminé leurs cartes, inviter les groupes à nommer la région du Canada où leur île pourrait être située. Demander ensuite aux élèves de rédiger dans leurs journaux personnels ou autres un texte où ils relateront l'arrivée du premier colon dans leur île et la découverte d'une ressource naturelle dont l'exploitation pourrait assurer le développement durable d'une communauté. 	<ul style="list-style-type: none"> Évaluer les travaux des élèves en déterminant s'ils ont : <ul style="list-style-type: none"> - représenté fidèlement les reliefs et les plans d'eau proposés - inscrit les noms selon l'usage - fait ressortir dans leurs textes le concept de développement durable et son importance

La voie de la Confédération

Résultats d'apprentissage prescrits

On s'attend à ce que l'élève puisse :

COMPÉTENCES ET MÉTHODES PROPRES AUX SCIENCES HUMAINES

A1 utiliser des compétences propres à la pensée critique, notamment émettre une hypothèse, comparer, imaginer, inférer, reconnaître des tendances et résumer, pour aborder un éventail de problèmes

IDENTITÉ, SOCIÉTÉ ET CULTURE

B1 décrire l'importance d'événements et de facteurs clés dans le développement de la C.-B. et du Canada, y compris :

- la traite des fourrures
- les chemins de fer
- les ruées vers l'or de la région de Cariboo et de la vallée du Fraser

PLANIFICATION DE L'ÉVALUATION	STRATÉGIES D'ÉVALUATION
<ul style="list-style-type: none"> • Demander aux élèves de faire semblant qu'ils vivent à l'époque de la ruée vers l'or dans la vallée du Fraser ou la région de Cariboo et qu'ils doivent répondre à des lettres provenant de personnes fictives demandant des conseils sur les sujets suivants : la faune avec laquelle il faut composer, les personnes les plus marquantes de l'époque, les façons de se rendre jusqu'aux champs aurifères ou les préoccupations liées à ces derniers. Chaque lettre devrait comporter un choix de sujets qui devront faire l'objet d'une recherche; après avoir déterminé l'option la plus raisonnable, les élèves devront répondre à leurs correspondants et leur donner les conseils pertinents. 	<ul style="list-style-type: none"> • Pour évaluer les lettres des élèves en réponse aux demandes de renseignements, appliquer les critères suivants : <ul style="list-style-type: none"> - l'élève suit les règles d'usage pour la correspondance - il rédige son texte dans un langage clair - il ne fait pas de fautes de grammaire - il sait enchaîner ses idées et suivre l'ordre chronologique - il fournit suffisamment de renseignements - il incorpore des éléments visuels pertinents - il examine les avantages et les inconvénients - il prend une décision en se fondant sur des critères déterminés - il offre un conseil plausible
<ul style="list-style-type: none"> • En vous servant d'une documentation extraite d'imprimés ou de sites Web, demander aux élèves de nommer des personnes qui ont joué un rôle (et à quel moment) dans divers événements importants du développement du Canada, par exemple : <ul style="list-style-type: none"> - la grande époque des explorations - la traite des fourrures - la construction du Chemin de fer Canadien Pacifique - les ruées vers l'or de la vallée du Fraser et de la région de Cariboo - l'évolution de la R.G.C.N.-O. (Royale gendarmerie à cheval du Nord-Ouest)/GRC (Gendarmerie royale du Canada) - la Confédération et les dates auxquelles chaque province ou territoire y est entré 	<ul style="list-style-type: none"> • Demander aux élèves de préparer un tableau chronologique annoté afin de représenter les étapes d'un événement important pour le développement du Canada, selon l'ordre dans lequel elles se sont déroulées. Ces tableaux doivent : <ul style="list-style-type: none"> - respecter l'ordre chronologique - comprendre des faits prouvant qu'il s'agit de changements importants de même que des dates exactes - donner une suite complète d'événements ou de changements - indiquer les événements selon la date - comporter une échelle appropriée

(suite à la page suivante)

PLANIFICATION DE L'ÉVALUATION	STRATÉGIES D'ÉVALUATION
<ul style="list-style-type: none"> • Après avoir discuté avec les élèves d'événements et de personnages clés dans le développement du Canada, leur demander de recueillir de l'information, puis de rédiger un bref rapport soulignant l'apport d'un des sujets ci-dessous à l'avènement de la Confédération ou son effet sur cette dernière : <ul style="list-style-type: none"> - la traite des fourrures - la pose du dernier crampon (chemin de fer) - les ruées vers l'or - les origines de la Gendarmerie royale du Canada 	<ul style="list-style-type: none"> • Discuter avec les élèves des critères qui permettront d'évaluer leur rapport; par exemple, noter dans quelle mesure le rapport : <ul style="list-style-type: none"> - s'articule autour du sujet ou de l'intention établie - comporte des idées clés et des détails complémentaires - a une introduction et une conclusion claires - présente des idées qui s'enchaînent de façon souple entre l'introduction et la conclusion - donne une interprétation de l'information rapportée - décrit les événements et les facteurs clés dans le développement du Canada en fonction de leur contexte et de leur raison d'être, des principaux personnages, des conflits, et de leur issue

*Immigration et développement du Canada***Résultats d'apprentissage prescrits**

On s'attend à ce que l'élève puisse :

COMPÉTENCES ET MÉTHODES PROPRES AUX SCIENCES HUMAINES

- A1 utiliser des compétences propres à la pensée critique, notamment émettre une hypothèse, comparer, imaginer, inférer, reconnaître des tendances et résumer, pour aborder un éventail de problèmes
- A2 utiliser des cartes et des tableaux chronologiques pour situer, interpréter et représenter les principales caractéristiques physiques, politiques et économiques de la C.-B. et du Canada
- A3 recueillir de l'information à partir de diverses sources primaires et secondaires
- A4 préparer une présentation sur un thème choisi
- A6 mettre en œuvre un plan d'action pour résoudre un problème concernant l'école, la communauté ou la nation

IDENTITÉ, SOCIÉTÉ ET CULTURE

- B1 décrire l'importance d'événements et de facteurs clés dans le développement de la C.-B. et du Canada, y compris :
 - la traite des fourrures
 - les chemins de fer
 - les ruées vers l'or de la région de Cariboo et de la vallée du Fraser
- B2 analyser les raisons de la venue d'immigrants au Canada, les défis personnels qu'ils ont dû affronter et ce qu'ils ont apporté au pays
- B3 décrire les contributions de certaines personnalités à l'évolution de l'identité canadienne

EXERCICE DES POUVOIRS

- C2 décrire les divers ordres de gouvernement au Canada, les responsabilités de chacun et le régime électoral

ÉCONOMIE ET TECHNOLOGIE

- D1 analyser le rapport qui existe entre le développement économique des communautés et les ressources naturelles exploitables
- D2 analyser l'établissement des systèmes de transport en C.-B. et au Canada

PLANIFICATION DE L'ÉVALUATION	STRATÉGIES D'ÉVALUATION
<ul style="list-style-type: none"> • Revoir avec les élèves ce qu'ils ont déjà appris au sujet des différents groupes culturels qui ont immigré au Canada au cours des décennies et des siècles passés, de même que les raisons pour lesquelles ces immigrants ont quitté leurs pays en quête d'une nouvelle terre d'accueil. Dresser une liste collective des pays d'où proviennent les familles des élèves et des époques auxquelles elles sont arrivées au Canada. <p>Expliquer aux élèves qu'au cours des prochaines leçons ils exploreront les contributions qu'un groupe particulier d'immigrants, en l'occurrence les Chinois, a apportées à la société canadienne ainsi que les raisons pour lesquelles ces personnes sont venues au Canada. Leur distribuer une documentation extraite d'imprimés et de sites Web qui leur donnera une vue d'ensemble de l'immigration chinoise au Canada depuis 1867. Mettre l'accent, notamment, sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les pionniers d'avant 1923 et leurs descendants - les immigrants d'après 1947 et leurs familles 	<ul style="list-style-type: none"> • Demander aux élèves d'inscrire dans leurs cahiers leurs réflexions sur une ou quelques-unes des questions suivantes : <ul style="list-style-type: none"> - Selon toi, pourquoi les Chinois décidaient-ils de quitter leur patrie pour venir s'installer au Canada? - D'après toi, que devaient penser les premiers immigrants chinois d'avant 1923, généralement des hommes sans instruction du Sud de la Chine, au moment où ils prenaient la décision de quitter leur pays? - Quels problèmes ont-ils probablement dû affronter durant la traversée entre la Chine et le Canada? - Quels problèmes ont-ils sans doute dû affronter lorsqu'ils sont arrivés? - Selon toi, comment étaient-ils accueillis? Pourquoi? - D'après toi, ces nouveaux immigrants s'installaient-ils dans les villes ou dans les zones rurales à leur arrivée? Pourquoi?

(suite à la page suivante)

PLANIFICATION DE L'ÉVALUATION	STRATÉGIES D'ÉVALUATION
<ul style="list-style-type: none"> • Demander aux élèves de donner, à partir de la documentation reçue, des raisons pour lesquelles les Chinois quittaient leur pays natal, par exemple : <ul style="list-style-type: none"> - la culture de l'émigration existait depuis longtemps en Chine; les hommes envoyaient chez eux l'argent gagné à l'étranger, tandis que les femmes restaient au pays pour veiller sur la famille et transmettre les traditions - les capacités de production alimentaire de la Chine ne suffisaient pas toujours à combler les besoins d'une population trop nombreuse - le contact avec l'Ouest occasionné par l'impérialisme occidental a ouvert de nouvelles frontières aux travailleurs chinois attirés par la libre entreprise - un grand nombre d'entre eux ont été recrutés pour construire le Chemin de fer Canadien Pacifique en Colombie-Britannique <p>Les élèves pourront ensuite préparer un tableau en deux volets ou à colonnes pour comparer les raisons d'émigrer.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Demander aux élèves de créer un tableau pour comparer les raisons d'émigrer, les facteurs qui ont pour effet de « pousser » une personne à quitter son pays et les raisons pour lesquelles elle immigrer, et les facteurs qui ont pour effet d'« attirer » une personne vers une nouvelle patrie. Les tableaux des élèves pourraient comprendre des facteurs tels que : <ul style="list-style-type: none"> - les capacités de production alimentaire de la Chine, qui ne suffisaient pas toujours à combler les besoins d'une population trop nombreuse - la pauvreté - le système inégalitaire de répartition des terres - les paysans aux prises avec des fermages (loyers des fermes) et des impôts élevés - l'impérialisme occidental, qui entraîne la création de nouveaux ports à domination étrangère - le développement de la technologie des textiles, qui entraîne la perte de marchés et d'emplois - la crise dans le secteur rural, qui déclenche une rébellion et mène le pays au bord de la guerre civile - le fait que l'émigration offre de meilleures possibilités d'emploi - le fait que l'émigration permet à une personne de gagner de l'argent pour la famille restée au pays - le fait que le Canada est en paix - une certaine liberté <p>Vérifier les tableaux des élèves pour déterminer s'ils comprennent les facteurs qui poussent une personne à émigrer et ceux qui l'attirent vers un autre pays.</p>

(suite à la page suivante)

PLANIFICATION DE L'ÉVALUATION	STRATÉGIES D'ÉVALUATION
<ul style="list-style-type: none"> • Expliquer aux élèves que, même si on les met souvent dans la même catégorie, les immigrants chinois et leurs familles qui sont venus au Canada après 1947 étaient de beaucoup plus nombreux que ceux de la première vague et avaient vécu des expériences bien différentes des leurs. Examiner en quoi la vie de ces Chinois différait de celle du premier groupe. Demander aux élèves de travailler seuls ou par deux afin de déterminer les nouvelles raisons pour lesquelles les Chinois émigraient après 1947, par exemple : <ul style="list-style-type: none"> - après la Deuxième Guerre mondiale, le Canada révoque la Loi d'exclusion des Chinois; les résidents chinois qui ont la citoyenneté canadienne peuvent désormais faire venir leur femme et leurs enfants - de nouveaux choix et possibilités d'emploi s'offrent à eux - les Chinois nés au Canada obtiennent le droit de vote - les restrictions d'établissement sont réduites - le parti communiste chinois s'empare du pouvoir en 1949, puis il confisque les terres et les richesses et réprime les libertés individuelles - les immigrants sont motivés par le désir d'avoir une vie meilleure, loin de la surpopulation, de la pollution, de la corruption, et autres - les Chinois partent de leur pays à la suite des événements de la place Tiananmen et de la rétrocession de Hong Kong <p>Demander aux élèves d'employer la stratégie « jigsaw » pour retracer la capacité des immigrants chinois de prospérer au Canada malgré les difficultés et les obstacles qu'ils ont dû surmonter, et de participer pleinement à la vie de cette nation multiculturelle.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Répartir les élèves en groupes de cinq et assigner un des titres suivants à chacun de leurs membres : Immigration asiatique, Quartiers chinois, Aux prises avec les préjugés, Nouvelles dispositions à l'égard des immigrants chinois, et Relations avec les Premières Nations. Demander à chaque élève de se documenter sur son sujet, puis de partager ses connaissances avec les membres de son groupe. Chaque groupe devra ensuite préparer un scénario-maquette fondé sur cet ensemble de connaissances, en prenant soin d'incorporer les résultats de recherche de chacun et en s'attachant à décrire chaque événement selon l'ordre chronologique propre à l'histoire de l'immigration chinoise au Canada. De plus, chacun devra s'occuper d'illustrer et de légender les événements faisant partie de sa section de la recherche. <p>Discuter avec les élèves des critères qui permettront d'évaluer leurs scénarios-maquettes. Parmi les critères qu'on pourrait employer, on compte les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'information présentée comprend des idées et des événements importants - l'information présentée est exacte - les légendes fournissent suffisamment d'information pour qu'on comprenne l'idée ou l'événement - les illustrations sont détaillées et elles représentent l'information de manière exacte

(suite à la page suivante)

PLANIFICATION DE L'ÉVALUATION	STRATÉGIES D'ÉVALUATION
<ul style="list-style-type: none"> • Revoir et examiner avec la classe le lien qui existe entre le Canada et l'Angleterre ainsi que le rôle de la monarchie dans la structure du gouvernement canadien. Parler aux élèves de David Lam, qui a été le 25^e lieutenant-gouverneur de la Colombie-Britannique de 1988 à 1995, et de Normie Kwong, qui fut nommé lieutenant-gouverneur de l'Alberta en 2005. Proposer aux élèves de faire des recherches pour recueillir de l'information sur le rôle du lieutenant-gouverneur au Canada, en mettant l'accent sur : <ul style="list-style-type: none"> - le processus de nomination - la durée du mandat - son rôle, en qualité de représentant de la Reine dans la province - les fonctions inhérentes au poste - ses contributions 	<ul style="list-style-type: none"> • Au moyen d'observations et de discussions individuelles, évaluer si l'élève est apte à dégager une information précise d'un texte et à utiliser des éléments clés tels que l'index, le mot clé, les en-têtes, et autres pour être plus efficace dans sa recherche. <p>Donner aux élèves l'occasion de partager l'information qu'ils ont recueillie grâce à leurs recherches (p. ex. à l'aide d'une stratégie penser-préparer-partager).</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Examiner avec les élèves une citation de David Lam dans laquelle il compare le fait d'immigrer au Canada à celui d'aller à un « repas-partage ». Leur demander d'interpréter ces paroles. Expliquer comment l'idée de ce repas représente chaque immigrant qui vient au Canada prêt à donner le meilleur de lui-même pour faire de son pays d'adoption un endroit où il fait bon vivre. Examiner comment cette idée pourrait être transposée à l'école, en ce sens que si chacun y venait en étant prêt à donner le meilleur de lui-même, on aurait une école vraiment formidable. Vous livrer à un remue-méninges pour trouver des idées sur ce que les élèves, les membres du personnel de l'école et les parents doivent apporter à l'école pour en faire un endroit vraiment formidable. Inscrire les idées des élèves dans un tableau et en discuter avec eux. Leur demander de créer un support visuel, une maquette, une murale, un collage ou une affiche visant à encourager toutes les parties intéressées à poursuivre l'idéal de David Lam. 	<ul style="list-style-type: none"> • Évaluer l'aptitude des élèves à concevoir d'autres points de vue sur ce qui constitue une école formidable. Encourager les élèves à penser comme les autres parties intéressées et à prendre en considération le rôle que chacun joue pour faire de l'école un endroit agréable. Évaluer également leurs compétences relatives au travail en groupe; par exemple, noter dans quelle mesure ils : <ul style="list-style-type: none"> - participent - énoncent des idées - apprennent à faire de l'écoute active - respectent les contributions des autres - comprennent la responsabilité inhérente au concept de citoyenneté active

(suite à la page suivante)

PLANIFICATION DE L'ÉVALUATION	STRATÉGIES D'ÉVALUATION
<ul style="list-style-type: none"> • Inviter les élèves à analyser des cartes montrant les divers systèmes de transport utilisés au Canada dans le passé et aujourd'hui, et à étudier ces derniers. Préparer ensuite, avec toute la classe, un tableau chronologique illustré ou une murale pour représenter les changements qui se sont produits dans ce domaine. Cet outil de représentation pourra servir de point de départ à une discussion sur les raisons pour lesquelles un moyen de transport en a remplacé un autre et sur la façon dont chacun a influé sur le développement du Canada. Parmi les points à discuter, on compte : <ul style="list-style-type: none"> - les moyens les plus efficaces - l'effet de chacun sur l'environnement physique - les effets de la technologie des transports sur nos vies - les façons dont chaque moyen de transport a contribué à la colonisation du Canada 	<ul style="list-style-type: none"> • Évaluer la contribution de chaque élève à la discussion de classe et au tableau chronologique, en notant dans quelle mesure il : <ul style="list-style-type: none"> - peut interpréter l'information correctement - peut faire des inférences logiques au sujet de l'information présentée - présente une information exacte concernant la période d'utilisation de chaque moyen de transport - utilise la pensée critique afin de déterminer les raisons pour lesquelles un moyen de transport en a remplacé un autre - fournit des illustrations détaillées qui rendent l'information présentée avec exactitude

(suite à la page suivante)

PLANIFICATION DE L'ÉVALUATION	STRATÉGIES D'ÉVALUATION
<ul style="list-style-type: none"> • En réponse aux nombreuses voix qui s'élevaient contre l'embauche de travailleurs chinois pour aider à la construction du chemin de fer Canadien Pacifique, le premier ministre John A. Macdonald a déclaré en 1882 : « C'est une simple question de choix : ou vous acceptez ces travailleurs, ou vous ne pouvez avoir de chemin de fer. » <p>Distribuer aux élèves différentes études de cas relatant les expériences des 17 000 travailleurs chinois qui ont participé à la construction du chemin de fer. Ces études de cas devront comprendre notamment des renseignements sur les types de tâches qui leur étaient assignées, leurs salaires, l'accueil que leur réservaient les populations locales et ce qui est advenu d'eux une fois le chemin de fer terminé. Communiquer aux élèves des renseignements tels que :</p> <ul style="list-style-type: none"> - environ les trois-quarts des ouvriers qui ont construit le tronçon du chemin de fer en Colombie-Britannique étaient des Chinois - leurs tâches étaient les suivantes : déblayer le terrain, construire la voie et ballaster, abattre des arbres, enlever les rochers pour dégager le passage, creuser des tunnels à même le roc et niveler les paliers - ils gagnaient un dollar par jour, soit les deux tiers de la somme que recevait un travailleur blanc pour un travail comparable - Lorsque le Canada n'a plus eu besoin d'eux, le gouvernement a imposé une taxe d'entrée de 50 \$ aux nouveaux arrivants chinois; cette taxe s'élevait à 500 \$ en 1904 - un grand nombre de travailleurs chinois demeurés en C.-B. ont trouvé du travail dans les secteurs de l'agriculture, de l'industrie du bois de sciage et des pêches; d'autres ont travaillé dans les mines, les jardins maraîchers, les buanderies, les restaurants, ou encore ils prenaient un ou des emplois parmi les nombreux emplois de l'industrie des services dont les travailleurs blancs ne voulaient pas 	<ul style="list-style-type: none"> • Demander aux élèves de choisir une des méthodes suivantes pour représenter ce qu'ils ont appris de leur étude de cas : <ul style="list-style-type: none"> - présenter un rapport oral ou écrit sur l'histoire et l'évolution d'un mode de transport particulier (p. ex. le chemin de fer) - rédiger une lettre du point de vue d'un travailleur chinois du chemin de fer ou d'une personne qui occupe un des emplois du secteur des services - créer un modèle réduit ou un diorama d'un mode de transport particulier (p. ex. le chemin de fer) - représenter à l'aide d'une création dramatique le rôle ou la vie d'un travailleur chinois de la fin du 19^e et du début du 20^e siècle <p>Donner aux élèves l'occasion de partager leurs travaux avec le reste de la classe. Prévoir suffisamment de temps pour des questions et une discussion. Une fois leurs travaux terminés, demander aux élèves de les remettre en les accompagnant de réflexions sur ce qu'ils ont appris.</p>

(suite à la page suivante)

PLANIFICATION DE L'ÉVALUATION	STRATÉGIES D'ÉVALUATION
<ul style="list-style-type: none"> • En vous servant d'une documentation extraite d'imprimés ou de sites Web, donner aux élèves de l'information sur la ruée vers l'or de la vallée du Fraser et de la région de Cariboo. Examiner avec eux les principales caractéristiques de cette ruée vers l'or. Leur proposer ensuite de préparer une présentation illustrant ce qu'ils ont appris et de présenter leur information sous forme de rapport. Ils pourront choisir une des méthodes suivantes : <ul style="list-style-type: none"> - présenter à l'aide d'une création dramatique le rôle d'un prospecteur comme Billy Barker - comparer les méthodes qui sont utilisées de nos jours dans l'exploitation de l'or à celles qui étaient utilisées à l'époque de la ruée vers l'or dans la vallée du Fraser et la région de Cariboo - rédiger un texte dans leur journal personnel ou autre du point de vue d'un prospecteur chinois qui cherche de l'or - créer un modèle de démonstration d'un sluice portatif ou d'un autre moyen technique utilisé à cette époque 	<ul style="list-style-type: none"> • Évaluer les présentations des élèves à l'aide de critères préétablis; par exemple, vérifier dans quelle mesure : <ul style="list-style-type: none"> - la présentation est organisée de façon logique - le contenu couvre tous les sujets abordés et comprend des renseignements exacts présentés en abrégé - l'information est présentée d'une manière créatrice et intéressante - la présentation illustre l'importance de cette période dans l'histoire du Canada <p>Demander aux élèves de créer un tableau chronologique, une carte ou un autre graphique annotés afin d'illustrer l'importance de cette période dans le développement du Canada.</p>

Héros canadiens

Résultats d'apprentissage prescrits

On s'attend à ce que l'élève puisse :

COMPÉTENCES ET MÉTHODES PROPRES AUX SCIENCES HUMAINES

A3 recueillir de l'information à partir de diverses sources primaires et secondaires

A4 préparer une présentation sur un thème choisi

A5 défendre une position sur un thème choisi

IDENTITÉ, SOCIÉTÉ ET CULTURE

B3 décrire les contributions de certaines personnalités à l'évolution de l'identité canadienne

PLANIFICATION DE L'ÉVALUATION

- Demander à chaque élève de choisir une personnalité qui a contribué, dans au moins un domaine, à l'évolution de l'identité canadienne (p. ex. droits et vote des femmes, sciences et innovation, médecine, sports, causes sociales, missions de maintien de la paix, forces armées, arts, littérature, exploration, fonction publique, enjeux concernant les Autochtones, questions liées au multiculturalisme). Informer les élèves que chacun d'entre eux deviendra le « spécialiste » de la personnalité qu'il aura choisie; ils devront examiner ce que cette personne a fait pour se hisser au sommet de sa discipline et comment ses réalisations ont contribué à l'évolution de l'identité canadienne. Demander aux élèves de se documenter en se servant d'un large éventail de sources, d'organiser l'information recueillie de manière cohérente, puis d'en faire rapport au moyen d'une présentation orale, d'un jeu de rôles, d'un rapport multi-média ou d'un autre type de présentation.

STRATÉGIES D'ÉVALUATION

- Discuter avec les élèves des critères qui permettront d'évaluer leurs présentations. Des critères semblables à ceux qui sont énoncés dans l'instrument d'évaluation type (**Héros canadiens**) présenté à la fin de cette année d'études pourront servir à l'autoévaluation ainsi qu'à l'évaluation par l'enseignant et par les pairs.

À mesure que les élèves avancent dans leur recherche, établir un calendrier ainsi que des délais pour les divers aspects de leurs projets. Vérifier dans quelle mesure les élèves peuvent gérer leur temps. Leur donner l'occasion de partager les résultats de leur recherche avec le reste de la classe. Prévoir suffisamment de temps pour des questions et une discussion.

Instrument d'évaluation
HÉROS CANADIENS

Nom : _____ Date : _____

Légende : 4 = excellent, 3 = bon, 2 = assez bien, 1 = insatisfaisant/à améliorer

	Autoévaluation	Évaluation par l'enseignant	Commentaires de l'enseignant
<ul style="list-style-type: none"> présente l'information d'une façon claire et expressive 			
<ul style="list-style-type: none"> a manifestement bien répété sa présentation 			
<ul style="list-style-type: none"> organise sa présentation d'une façon claire et logique 			
<ul style="list-style-type: none"> exprime clairement et défend sa position sur les raisons pour lesquelles cette personnalité devrait être considérée comme un héros canadien 			
<ul style="list-style-type: none"> montre clairement qu'il comprend les contributions de la personnalité choisie au développement du Canada ou à l'évolution de l'identité canadienne dans un domaine particulier 			



RESSOURCES D'APPRENTISSAGE

INFORMATION AU SUJET DES RESSOURCES D'APPRENTISSAGE LIÉES AUX PROGRAMMES D'ÉTUDES

Pour voir la liste actuelle des ressources d'apprentissage recommandées, veuillez consulter le site des ressources d'apprentissage :
www.bced.gov.bc.ca/irp_ressources/lr/resource/gradcoll.htm

Collection par classe

Le tableau de la collection par classe regroupe les ressources d'apprentissage par support médiatique et indique les liens avec les composantes et sous-composantes du programme d'études. Le tableau est suivi d'une bibliographie annotée. Les enseignants doivent vérifier auprès des fournisseurs que les renseignements sont complets et mis à jour avant de passer une commande.

On trouvera la politique du Ministère relative aux ressources d'apprentissage sur le site des politiques du Ministère :
www.bced.gov.bc.ca/policy/policies/

